NEI

Fonds NEI

États financiers semestriels

31 mars 2025

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS)

Aux

	31 mars 2025 $	30 septembre 2024 $
ACTIFS		
Actifs courants		
Dépôts sur marge	**73 715 291**	18 786 122
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)–positions vendeur	**460 131 474**	128 365 111
Options à la juste valeur–position acheteur	**2 169 198**	799 353
Somme à recevoir pour la vente de titres	**2 955 951**	750 730
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	**898 989**	222 405
	539 870 903	148 923 721
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	**5 627**	1 347
Frais de performances à payer	**205 929**	1 437 324
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)–positions acheteur	**202 354 738**	55 215 298
Options à la juste valeur–position vendeur	**1 845 048**	627 812
Somme à payer pour l'achat de titres	**2 660 843**	287 930
Intérêts, dividendes et autres montants à payer	**192 004**	41 872
	207 264 189	57 611 583
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**332 606 714**	91 312 138
Données par série (note b)		
Série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**943 235**	713 123
- par part	**11,50**	11,37
Série C		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**1 177**	1 152
- par part	**11,77**	11,52
Série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**2 299 598**	677 789
- par part	**11,63**	11,44
Série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**329 361 527**	89 918 922
- par part	**11,78**	11,53
Série O		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**1 177**	1 152
- par part	**11,77**	11,52

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques inc.,
agissant à titre de commandité pour
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire et fiduciaire

William Packham,
Président et chef de la direction

John H. Bai,
VP principal, directeur financier et directeur des risques

Les états financiers semestrielles ci-joints n'ont pas fait l'objet d'une revue par les auditeurs externes des Fonds conformément aux normes établies par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Canada.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars

	2025	2024*
	$	$
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	**311 822**	78 851
Dividendes	**3 170 217**	505 800
Revenu net (perte nette) provenant de dérivés	**1 112 270**	(125 143)
Écart de conversion sur encaisse	**(104 688)**	52 970
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	**(408 515)**	(1 179 636)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	**(7 499 935)**	6 252 637
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	**152 611**	33 542
	(3 266 218)	5 619 021
Charges (note 5)		
Frais de gestion	**15 537**	1 359
Frais de performances	**1 646 201**	994 293
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	**1 001**	369
Frais d'administration	**2 879**	203
Taxes de vente	**204 417**	129 494
	1 870 035	1 125 718
Retenues d'impôt	**68 075**	12 940
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	**754 837**	87 799
Intérêts payés sur placements vendus à découvert	**151 895**	18 111
Dividendes payés sur placement vendus à découvert	**1 137 316**	238 534
	3 982 158	1 483 102
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(7 248 376)**	4 135 919
Données par série		
Série A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**292**	15 203
- par part	**-**	0,52
Nombre moyen pondéré de parts	**68 431**	29 210
Série C		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**25**	53
- par part	**0,25**	0,53
Nombre moyen pondéré de parts	**100**	100
Série F		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(34 727)**	8 640
- par part	**(0,28)**	0,60
Nombre moyen pondéré de parts	**125 588**	14 430
Série I		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(7 213 991)**	4 111 970
- par part	**(0,55)**	0,54
Nombre moyen pondéré de parts	**13 182 868**	7 658 603
Série O		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**25**	53
- par part	**0,25**	0,53
Nombre moyen pondéré de parts	**100**	100

* Début des opérations en janvier 2024

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars	Série A		Série C		Série F	
	2025	2024*	**2025**	2024*	**2025**	2024*
	$	$	**$**	$	**$**	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**713 123**	-	**1 152**	-	**677 789**	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**292**	15 203	**25**	53	**(34 727)**	8 640
Opérations sur parts rachetables						
Produit de la vente de parts rachetables	**403 763**	322 000	**-**	1 000	**1 657 482**	183 090
Montant global des rachats de parts rachetables	**(173 943)**	-	**-**	-	**(946)**	-
	229 820	322 000	**-**	1 000	**1 656 536**	183 090
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables	**-**	-	**-**	-	**-**	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**943 235**	337 203	**1 177**	1 053	**2 299 598**	191 730

Semestres clos les 31 mars	Série I		Série O	
	2025	2024*	**2025**	2024*
	$	$	**$**	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**89 918 922**	-	**1 152**	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(7 213 991)**	4 111 970	**25**	53
Opérations sur parts rachetables				
Produit de la vente de parts rachetables	**247 356 596**	78 513 871	**-**	1 000
Montant global des rachats de parts rachetables	**(700 000)**	(1 300 000)	**-**	-
	246 656 596	77 213 871	**-**	1 000
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables	**-**	-	**-**	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**329 361 527**	81 325 841	**1 177**	1 053

* Début des opérations en janvier 2024

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars

	2025	2024*
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(7 248 376)**	4 135 919
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	**104 688**	(52 970)
(Gain net) perte nette réalisé(e) sur placements et dérivés	**408 515**	1 179 636
(Gain net) perte nette non réalisé(e) sur placements et dérivés	**7 347 324**	(6 286 179)
Dépôts sur marge découvert sur dérivés	**(54 929 169)**	(19 372 392)
Produit de la vente/échéance de placements	**195 367 212**	(7 124 163)
Achat de placements	**(387 913 924)**	(51 262 745)
Somme à recevoir pour la vente de titres	**(2 205 221)**	(1 867 855)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	**(676 584)**	(171 863)
Charges à payer	**4 280**	728
Frais de performances à payer	**(1 231 395)**	1 123 551
Intérêts, dividendes et autres montants à payer	**150 132**	57 423
Somme à payer pour l'achat de titres	**2 372 913**	1 864 537
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**(248 449 605)**	(77 776 373)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	**249 417 841**	79 020 961
Montant global des rachats de parts rachetables	**(874 889)**	(1 300 000)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	**248 542 952**	77 720 961
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	**(93 347)**	55 412
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	**-**	-
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	**-**	-
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	**-**	-
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	**337 665**	78 855
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	**2 474 158**	321 918
Intérêts payés	**159 850**	18 111
Dividendes payés sur vente à découvert	**987 184**	181 111

* Début des opérations en janvier 2024

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
POSITIONS ACHETEUR*			
Actions (138,3 %)			
Actions canadiennes (85,1 %)			
Énergie (14,0 %)			
Advantage Energy	152 254	1 462 281	1 650 421
ARC Resources	171 573	4 309 979	4 963 607
Birchcliff Energy	144 100	825 643	962 588
Canadian Natural Resources	238 782	10 280 766	10 573 267
Cenovus Energy	66 124	1 403 298	1 322 480
CES Energy Solutions	75 300	625 600	557 220
Enbridge	124 212	7 073 523	7 911 062
Gibson Energy	113 979	2 567 448	2 544 011
Keyera	48 869	2 102 503	2 185 910
MEG Energy	19 467	480 098	491 152
NexGen Energy	33 218	344 805	214 256
Parkland	103 335	3 835 900	3 722 127
Precision Drilling	6 796	551 713	454 652
Suncor Énergie	45 152	2 303 070	2 515 869
TC Énergie	81 763	5 012 632	5 556 613
TerraVest Industries	7 317	755 682	1 040 112
		43 934 941	46 665 347
Matériaux (10,5 %)			
Mines Agnico Eagle	54 710	6 464 109	8 529 836
BeMetals	199 400	19 940	9 970
BeMetals, bons de souscription, 2025-07-31	99 700	-	259
Capstone Copper	56 350	449 252	417 554
CCL Industries, catégorie B	40 762	2 867 897	2 865 161
Champion Iron	128 760	722 695	565 256
Dynacor Group	19 700	108 350	92 984
First Quantum Minerals	152 948	2 620 313	2 959 544
Franco-Nevada	5 300	1 169 493	1 199 549
Frontier Lithium	63 616	43 933	38 170
G Mining Ventures	49 683	703 784	932 550
Gold Royalty, bons de souscription, 2027-05-31	19 400	265	6 979
Hudbay Minerals	135 949	1 408 969	1 483 204
IAMGOLD	108 810	927 382	977 114
Interfor	31 600	499 912	472 420
K92 Mining	100 373	933 685	1 245 629
Labrador Iron Ore Royalty	25 779	810 624	758 418
Major Drilling Group International	103 171	913 931	827 431
NGEx Minerals	39 198	456 709	511 534
Nutrien	19 218	1 458 404	1 372 550
Osisko Metals, subalternes	589 500	153 270	259 704
Osisko Metals, bons de souscription, 2024-12-11	294 750	-	55 207
Pan American Silver	72 804	2 335 283	2 706 125
Snowline Gold	11 400	57 000	97 584
Solaris Resources	116 174	548 890	562 282
Talon Metals	192 162	27 764	23 059
Ressources Teck, catégorie B	64 799	3 817 547	3 396 764
West Red Lake Gold Mines	120 100	86 472	69 658
West Red Lake Gold Mines, bons de souscription, 2026-05-16	120 100	-	15 613
Wheaton Precious Metals	22 822	2 180 496	2 548 533
		31 786 369	35 000 641
Produits industriels (16,1 %)			
Adentra	23 191	813 628	639 840
AG Growth International	15 936	682 291	556 644
Air Canada	122 334	2 259 047	1 733 473
AtkinsRealis Group	27 656	1 834 628	1 890 841
Badger Infrastructure Solution	43 015	1 779 246	1 671 563
Boyd Group Services	11 248	2 821 091	2 327 099
Brookfield Business Partners, parts	15 427	454 262	519 890
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7 200	1 007 549	1 008 288
Canadian Pacific Kansas City	118 280	12 917 646	11 945 097
Element Fleet Management	239 662	6 468 595	6 856 730
NFI Group	84 706	1 116 301	1 002 072
Thomson Reuters	22 601	5 391 972	5 612 506
Industries Toromont	22 888	2 717 308	2 577 875
Waste Connections	35 356	8 864 100	9 917 004
WSP Global	22 167	5 275 568	5 413 403
		54 403 232	53 672 325
Consommation discrétionnaire (1,2 %)			
Vêtements de Sport Gildan	43 551	3 116 684	2 770 715
Restaurant Brands International	6 077	587 145	582 967
Spin Master	23 475	763 939	564 808
		4 467 768	3 918 490
Consommation courante (2,6 %)			
Alimentation Couche-Tard	14 200	1 027 721	1 007 774
George Weston	19 099	4 076 405	4 685 558
Metro	15 661	1 457 202	1 567 196
North West Company	9 639	422 328	490 047
Premium Brands Holdings	12 633	991 462	977 794
		7 975 118	8 728 369
Soins de santé (0,8 %)			
Chartwell résidences pour retraités	67 621	1 038 517	1 134 680
kneat.com	180 258	1 029 718	1 124 810
Profound Medical	8 000	84 909	67 002
Vitalhub	19 800	192 602	200 970
		2 345 746	2 527 462
Services financiers (22,1 %)			
Banque de Montréal	59 757	8 447 694	8 211 807
Brookfield, catégorie A	95 979	7 996 076	7 228 178
Canaccord Capital	65 725	566 124	552 747
Banque Canadienne Impériale de Commerce	36 875	3 127 835	2 985 031
Dominion Lending Centres	66 177	411 106	504 269
iA Groupe financier	15 800	2 116 707	2 159 228
Intact Corporation financière	12 743	3 469 366	3 746 569
Financière Manuvie	145 976	5 873 895	6 545 564
Power Corporation du Canada	123 369	5 610 898	6 277 015
Banque Royale du Canada	88 928	14 346 962	14 415 229
Financière Sun Life	56 473	4 620 082	4 651 116
Groupe TMX	14 145	726 331	743 178
Banque Toronto-Dominion	177 282	14 691 966	15 287 027
Westaim	5 550	162 269	174 880
		72 167 311	73 481 838
Technologies de l'information (7,9 %)			
Blackberry	145 800	870 638	790 236
Celestica	23 974	2 823 116	2 721 528
Constellation Software	1 169	5 216 719	5 327 566
Coveo Solutions	102 662	701 851	554 375
Descartes Systems Group	23 375	3 552 674	3 386 336
Dye & Durham	43 673	636 217	472 979
Kinaxis	9 406	1 510 266	1 492 356
Lumine Group	20 991	792 312	850 136
Shopify, catégorie A	76 807	11 345 133	10 514 878
		27 448 926	26 110 390
Communications (1,8 %)			
Cineplex	51 200	524 106	506 368
Rogers Communications, catégorie B	79 868	3 537 004	3 069 327
TELUS	118 365	2 617 637	2 443 054
		6 678 747	6 018 749
Services publics (5,7 %)			
AltaGas	182 212	6 029 662	7 191 908
Boralex, catégorie A	92 963	2 747 539	2 688 490
Brookfield Infrastructure Partners	61 162	2 655 921	2 618 345
Brookfield Renewable Partners	39 039	1 287 433	1 243 783
Capital Power	66 325	3 327 748	3 172 325

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Actions canadiennes (suite)			
Hydro One	22 098	949 637	1 069 322
Innergex énergie renouvelable	75 320	619 108	1 019 080
		17 617 048	19 003 253
Titres indiciels (0,1 %)			
Sprott Physical Uranium Trust	9 847	275 654	202 257
Immobilier (2,3 %)			
Fiducie de placement immobilier Boardwalk	25 569	1 706 401	1 715 680
BSR Real Estate Investment Trust	37 295	650 693	697 702
Colliers International Group	10 096	1 853 913	1 758 218
Fonds de placement immobilier Crombie	68 917	966 047	982 067
Dream Unlimited, catégorie A	20 788	478 414	410 147
Fonds de placement immobilier First Capital	32 711	554 709	539 404
InterRent Real Estate Investment Trust	54 474	618 309	614 467
Minto Apartments	74 207	1 084 417	1 004 021
		7 912 903	7 721 706
Total des actions canadiennes - acheteur		277 013 763	283 050 827
Actions américaines (49,7 %)			
Énergie (1,6 %)			
Cheniere Energy	3 313	1 057 296	1 103 216
Chord Energy	2 954	494 576	479 168
Devon Energy	6 300	335 584	339 069
Expand Energy	7 480	1 051 730	1 198 259
Select Water Solutions, catégorie A	40 367	716 261	609 946
Targa Resources	5 609	1 305 551	1 618 120
		4 960 998	5 347 778
Matériaux (0,2 %)			
Coeur Mining	67 420	603 181	574 363
Produits industriels (4,3 %)			
AMETEK	4 012	1 065 790	993 845
Builders FirstSource	5 778	1 262 912	1 038 855
Clean Harbors	5 195	1 605 174	1 473 493
Copart	18 788	1 448 288	1 530 017
Deere & Company	1 585	1 062 167	1 070 538
Fastenal Company	12 855	1 316 689	1 434 596
Generac Holdings	3 750	736 091	683 459
Mueller Industries	6 700	764 955	734 114
Quanta Services	3 809	1 435 148	1 393 247
RXO	33 600	1 100 694	923 525
Sunrun	1 145	22 305	9 656
United Rentals	1 708	1 582 234	1 540 364
Universal Forest Products	9 438	1 525 186	1 453 791
		14 927 633	14 279 500
Consommation discrétionnaire (5,3 %)			
Amazon.com	13 250	3 924 731	3 627 766
Boyd Gaming	3 500	341 149	331 564
Chewy, catégorie A	45 724	2 202 278	2 139 129
D.R. Horton	5 871	1 146 877	1 074 078
Darden Restaurants	4 534	1 266 401	1 355 562
Domino's Pizza	918	573 812	606 955
DoorDash, catégorie A	7 933	1 854 011	2 086 499
Five Below	3 710	499 731	400 015
Hasbro	4 300	399 821	380 495
Home Depot	3 675	2 020 467	1 938 186
Ollie's Bargain Outlet Holdings	4 666	666 090	781 312
Tapestry	5 800	621 110	587 676
Tesla	1 700	660 189	634 005
TJX Companies	10 155	1 690 056	1 779 931
		17 866 723	17 723 173
Consommation courante (2,3 %)			
BellRing Brands	8 827	848 567	945 828
BJ's Wholesale Club	9 000	1 393 147	1 477 760
Coca-Cola Consolidated	10 200	984 571	1 051 261
Costco Wholesale	250	352 818	340 256
Interparfums	1 244	235 706	203 848
Procter & Gamble	6 045	1 448 299	1 482 493
Walmart	16 215	1 910 462	2 048 509
		7 173 570	7 549 955
Soins de santé (4,2 %)			
Adma Biologics	9 600	272 934	274 087
Akero Therapeutics	800	29 292	46 602
Boston Scientific	18 077	2 251 378	2 624 263
Bristol-Myers Squibb	13 444	1 089 727	1 179 948
Cardinal Health	6 447	1 177 777	1 278 169
DexCom	9 812	1 183 555	964 252
Eli Lilly and Company	1 700	1 967 952	2 020 494
Insmed	1 500	100 745	164 678
Intuitive Surgical	3 123	2 311 165	2 225 819
Masimo	2 100	511 191	503 466
Radnet	16 553	1 333 016	1 184 360
Veracyte	15 400	860 399	657 085
Zoetis	2 349	576 231	556 571
Zymeworks	10 030	169 838	171 905
		13 835 200	13 851 699
Services financiers (12,0 %)			
Apollo Global Management	2 931	396 192	577 593
Ares Management, catégorie A	4 546	1 067 556	959 111
Arthur J. Gallagher & Co.	3 066	1 366 440	1 523 243
Bank of America	38 572	2 390 678	2 316 309
Berkshire Hathaway, catégorie B	1 825	1 313 643	1 398 697
Capital One Financial	2 915	824 817	752 133
CBOE Holdings	2 700	835 917	879 235
Charles Schwab	20 400	2 304 709	2 298 036
CME Group	3 570	1 264 245	1 362 903
Corebridge Financial	10 313	491 219	468 528
Interactive Brokers Group, catégorie A	3 437	1 029 240	819 011
Intercontinental Exchange Group	3 071	672 106	762 333
JPMorgan Chase & Co.	4 753	1 665 747	1 677 804
KKR	11 245	1 983 846	1 870 815
LPL Financial Holdings	4 560	2 127 539	2 146 715
M&T Bank	5 043	1 352 342	1 297 212
Mastercard, catégorie A	1 708	1 266 801	1 347 223
MetLife	22 827	2 710 372	2 637 462
PennyMac Financial Services	6 441	972 329	927 912
Pinnacle Financial Partners	11 857	1 890 439	1 809 341
PNC Financial Services Group	3 076	851 601	778 049
Progressive	5 914	1 999 735	2 408 568
Reinsurance Group of America	9 118	2 562 242	2 583 576
Robinhood Markets, catégorie A	21 059	1 232 606	1 261 292
Rocket Companies, catégorie A	23 200	446 875	402 969
S&P Global	540	414 772	394 838
Unum Group	18 734	2 095 074	2 196 093
Wells Fargo & Company	19 447	2 123 138	2 009 058
		39 652 220	39 866 059
Technologies de l'information (12,6 %)			
Analog Devices	3 100	933 656	899 661
Apple	18 030	5 971 035	5 763 401
Atlassian, catégorie A	4 466	1 693 047	1 363 831
Broadcom	11 889	3 256 440	2 864 537
Cloudflare, catégorie A	9 969	1 787 476	1 616 638
Confluent, catégorie A	39 270	1 808 883	1 324 629
Gartner	1 886	1 341 804	1 139 195
Guidewire Software	2 400	622 758	647 089
Intel	24 307	821 289	794 373
International Business Machines	1 817	661 995	650 185
Intuit	1 450	1 252 977	1 281 165
Lumentum Holdings	7 000	644 521	627 973
Micron Technology	4 900	684 942	612 691
Microsoft	10 702	6 130 531	5 781 274

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Actions américaines (suite)			
Motorola Solutions	1 721	1 008 467	1 084 282
nCino	16 542	763 948	653 917
NetGear	11 600	399 463	408 310
NVIDIA	37 932	6 119 525	5 916 035
Oracle	1 800	387 497	362 148
Palo Alto Networks	3 124	874 255	767 128
Qualcomm	3 000	694 174	663 157
Roper Technologies	997	794 016	845 890
Salesforce	2 160	1 003 703	834 156
Snowflake, catégorie A	4 952	1 217 113	1 041 562
Synopsys	1 744	1 233 886	1 076 286
Twilio, catégorie A	9 670	1 681 627	1 362 478
UL Solutions, catégorie A	6 125	454 929	497 120
Veralto	500	54 945	70 118
Workday, catégorie A	2 700	1 014 995	907 366
		45 313 897	41 856 595
Communications (3,1 %)			
Alphabet, catégorie A	11 410	2 852 373	2 539 121
AT&T	16 569	592 237	674 298
Meta Platforms, catégorie A	4 300	3 853 393	3 566 467
Netflix	796	1 076 449	1 068 198
Reddit, catégorie A	3 054	662 396	461 021
Take-Two Interactive Software	2 071	541 338	617 661
Walt Disney Company	5 361	854 489	761 446
Zillow Group, catégorie C	5 200	558 095	513 039
		10 990 770	10 201 251
Services publics (1,3 %)			
Evergy	8 609	796 686	854 206
NiSource	16 862	833 356	972 794
PPL	34 412	1 578 671	1 788 188
Vistra	5 400	992 130	912 611
		4 200 843	4 527 799
Titres indiciels (2,0 %)			
Invesco S&P 500 Low Volatility ETF	48 247	5 001 297	5 187 798
iShares MSCI Germany ETF	31 400	1 726 278	1 675 503
		6 727 575	6 863 301
Immobilier (0,8 %)			
Host Hotels & Resorts	42 220	1 001 083	863 353
InvenTrust Properties	9 942	421 601	420 198
Ventas	15 206	1 304 811	1 504 620
		2 727 495	2 788 171
Total actions américaines - acheteur		168 980 105	165 429 644
Actions étrangères (3,5 %)			
Îles Caïmans (0,2 %)			
Alibaba Group Holding, CAAE	3 300	634 483	627 942
Allemagne (0,3 %)			
SAP, CAAE	2 598	1 014 645	1 003 604
Irlande (0,6 %)			
Aon	3 129	1 657 078	1 797 017
Israël (0,6 %)			
CyberArk	2 712	1 356 253	1 319 114
Teva Pharmaceutical Industries, CAAE	35 679	861 451	789 155
		2 217 704	2 108 269
Luxembourg (0,6 %)			
Spotify Technology	2 680	1 870 912	2 121 275
Pays-Bas (0,1 %)			
Elastic	3 492	541 312	447 742
Taïwan (0,5 %)			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	6 217	1 672 850	1 485 131
Royaume-Uni (0,6 %)			
Endeavour Mining	41 300	1 265 297	1 428 154
ReNew Energy Global, catégorie A	74 548	681 661	631 869
		1 946 958	2 060 023
Total des actions étrangères - acheteur		11 555 942	11 651 003
Total des positions acheteur		457 549 810	460 131 474
POSITIONS VENDEUR			
Actions (-60,8 %)			
Actions canadiennes (-15,1 %)			
Énergie (-1,2 %)			
Baytex Energy	(180 011)	(649 099)	(574 235)
Ensign Resource Service Group	(90 415)	(237 915)	(210 667)
Obsidian Energy	(54 767)	(418 547)	(461 686)
Parex Resources	(21 000)	(295 036)	(281 820)
Spartan Delta	(95 369)	(340 195)	(318 532)
Tourmaline Oil	(3 000)	(199 984)	(208 200)
Trican Well Service	(77 666)	(354 745)	(361 924)
Vermilion Energy	(87 867)	(1 011 205)	(1 023 651)
Whitecap Resources	(75 357)	(733 721)	(697 806)
		(4 240 447)	(4 138 521)
Matériaux (-1,2 %)			
Alamos Gold, catégorie A	(2 300)	(74 869)	(88 435)
B2Gold	(12 038)	(46 108)	(49 235)
Eldorado Gold	(14 701)	(310 060)	(355 617)
Ero Copper	(17 241)	(356 189)	(300 511)
First Majestic Silver	(53 392)	(423 076)	(513 631)
Fortuna Mining	(7 200)	(55 247)	(63 203)
Kinross Gold	(32 400)	(516 081)	(587 412)
Lundin Mining	(63 127)	(766 430)	(736 061)
New Found Gold	(15 714)	(64 322)	(27 185)
New Gold	(162 055)	(655 101)	(862 133)
Sandstorm Gold	(33 126)	(260 449)	(359 086)
		(3 527 932)	(3 942 509)
Produits industriels (-0,1 %)			
Ballard Power Systems	(3 976)	(18 470)	(6 322)
Hammond Power Solutions	(2 000)	(195 636)	(152 200)
		(214 106)	(158 522)
Consommation discrétionnaire (-0,4 %)			
BRP	(4 480)	(285 377)	(217 683)
Société Canadian Tire, catégorie A	(6 311)	(938 971)	(943 116)
Magna International, catégorie A	(6 440)	(357 973)	(314 980)
		(1 582 321)	(1 475 779)
Consommation courante (-0,7 %)			
Compagnies Loblaw	(11 133)	(2 014 071)	(2 245 081)
Services financiers (-1,8 %)			
Brookfield Asset Management, catégorie A	(17 071)	(1 381 346)	(1 189 166)
Fairfax Financial Holdings	(250)	(489 297)	(519 960)
Fiera Capital	(6 000)	(56 114)	(36 780)
Great-West Lifeco	(30 687)	(1 481 566)	(1 730 133)
Financière IGM	(18 589)	(778 624)	(822 749)
Banque Nationale du Canada	(9 805)	(1 193 709)	(1 164 540)
Banque Scotia	(4 800)	(331 151)	(327 504)
StorageVault Canada	(43 856)	(189 468)	(171 477)
		(5 901 275)	(5 962 309)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Actions canadiennes (suite)			
Technologies de l'information (-0,4 %)			
Docebo	(4 608)	(271 231)	(190 725)
Enghouse Systems	(23 352)	(680 211)	(599 446)
Open Text	(18 001)	(772 508)	(653 796)
		(1 723 950)	(1 443 967)
Communications (-0,2 %)			
Cogeco Communications	(8 157)	(522 566)	(572 458)
Services publics (-0,8 %)			
Brookfield Infrastructure, catégorie A	(22 328)	(1 258 550)	(1 160 386)
Brookfield Renewable	(20 250)	(804 860)	(813 442)
Emera	(4 860)	(263 923)	(294 565)
Fortis	(8 164)	(489 446)	(535 150)
		(2 816 779)	(2 803 543)
Titres indiciels (-8,2 %)			
IShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	(607 854)	(23 922 465)	(24 156 118)
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	(169 118)	(2 937 341)	(2 981 550)
		(26 859 806)	(27 137 668)
Immobilier (-0,1 %)			
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	(10 864)	(472 397)	(468 673)
Total actions canadiennes - vendeur		(49 875 650)	(50 349 030)
Actions américaines (-43,8 %)			
Énergie (-0,8 %)			
Chevron	(2 800)	(619 254)	(674 068)
EOG Resources	(1 800)	(329 037)	(332 179)
Halliburton Company	(20 400)	(796 319)	(744 777)
ONEOK	(3 700)	(486 344)	(528 295)
Williams Companies	(5 800)	(460 230)	(498 786)
		(2 691 184)	(2 778 105)
Matériaux (-1,0 %)			
Avery Dennison	(2 789)	(752 737)	(714 284)
Cleveland-Cliffs	(21 214)	(364 524)	(250 940)
Commercial Metals Company	(2 700)	(200 540)	(178 769)
Newmont	(5 040)	(310 475)	(350 166)
Rio Tinto	(13 397)	(1 194 801)	(1 158 279)
Southern Copper	(4 800)	(653 950)	(645 569)
		(3 477 027)	(3 298 007)
Produits industriels (-4,0 %)			
AGCO	(3 500)	(498 702)	(466 245)
ArcBest	(4 420)	(592 731)	(448 931)
Bloom Energy	(11 174)	(338 469)	(316 132)
C.H. Robinson Worldwide	(3 966)	(537 684)	(584 425)
Caterpillar	(1 785)	(889 198)	(847 159)
Equifax	(1 800)	(640 968)	(630 891)
Illinois Tool Works	(3 053)	(1 119 677)	(1 089 612)
J.B. Hunt Transport Services	(1 886)	(452 935)	(401 543)
Kennametal	(16 400)	(531 207)	(502 689)
Lennox International	(696)	(604 814)	(561 715)
MSC Industrial Direct Co., catégorie A	(5 261)	(617 418)	(588 027)
Oshkosh	(5 271)	(795 796)	(713 619)
Otis Worldwide	(4 475)	(623 594)	(664 582)
Paycom Software	(1 580)	(482 005)	(496 758)
Plug Power	(2 200)	(13 700)	(4 274)
Robert Half	(6 649)	(617 860)	(521 948)
Rockwell Automation	(1 184)	(462 186)	(440 237)
Stanley Black & Decker	(4 638)	(579 940)	(513 121)
Sunrun	(1 145)	(24 273)	(9 656)
Terex	(12 127)	(800 138)	(659 312)
Uber Technologies	(5 168)	(527 789)	(541 861)
United Parcel Service, catégorie B	(5 196)	(878 532)	(822 429)
Upwork	(22 179)	(470 099)	(416 513)
Verisk Analytics, catégorie A	(834)	(326 146)	(357 194)
Werner Enterprises	(17 241)	(851 303)	(726 952)
		(14 277 164)	(13 325 825)
Consommation discrétionnaire (-1,5 %)			
1-800-flowers.com	(5 887)	(76 093)	(49 983)
Abercrombie & Fitch, catégorie A	(3 620)	(542 699)	(397 839)
Booking Holdings	(80)	(495 763)	(530 366)
Chegg	(3 432)	(38 593)	(3 156)
Deckers Outdoor	(1 501)	(322 903)	(241 511)
DraftKings	(8 120)	(450 704)	(388 062)
GigaCloud Technology, catégorie A	(3 300)	(90 094)	(67 434)
Harley-Davidson	(6 567)	(270 975)	(238 619)
LGI Homes	(4 350)	(542 351)	(416 093)
Polaris	(3 216)	(270 420)	(189 470)
RealReal	(24 952)	(281 363)	(193 540)
Stellantis	(23 700)	(414 941)	(382 322)
Tractor Supply Company	(4 028)	(294 553)	(319 387)
Udemy	(17 000)	(217 370)	(189 839)
Ulta Salon Cosmetics & Fragrance	(278)	(166 849)	(146 636)
Wayfair, catégorie A	(3 100)	(165 982)	(142 888)
Williams-Sonoma	(2 000)	(493 370)	(455 028)
Yeti Holdings	(3 757)	(202 083)	(178 956)
Yum! Brands	(2 255)	(442 313)	(510 642)
		(5 779 419)	(5 041 771)
Consommation courante (-1,1 %)			
Brown-Forman, classe B	(6 300)	(339 165)	(307 701)
Constellation Brands, classe A	(1 711)	(433 502)	(451 866)
General Mills	(9 900)	(893 985)	(851 804)
Hershey Company	(700)	(147 933)	(172 284)
Maplebear	(14 854)	(925 250)	(852 675)
PepsiCo	(4 669)	(1 016 158)	(1 007 436)
		(3 755 993)	(3 643 766)
Soins de santé (-1,8 %)			
Amgen	(1 725)	(744 275)	(773 380)
Apellis Pharmaceuticals	(10 188)	(426 894)	(320 637)
Biogen	(2 000)	(427 086)	(393 839)
Edwards Lifesciences	(4 114)	(414 127)	(429 100)
Henry Schein	(3 334)	(351 604)	(328 601)
Hims & Hers Health	(5 950)	(331 856)	(253 017)
IDEXX Laboratories	(716)	(467 997)	(432 700)
Madrigal Pharmaceuticals	(648)	(273 510)	(308 873)
Merck & Co.	(5 929)	(758 550)	(765 844)
Molina Healthcare	(1 064)	(458 160)	(504 345)
Stryker	(900)	(496 299)	(482 118)
Universal Health Services, catégorie B	(1 601)	(423 289)	(432 906)
Zimmer Biomet Holdings	(3 734)	(561 845)	(608 163)
		(6 135 492)	(6 033 523)
Services financiers (-6,7 %)			
Affirm Holdings	(2 300)	(143 593)	(149 571)
Allstate	(3 300)	(957 256)	(983 347)
American Express	(2 673)	(1 065 550)	(1 034 923)
American Financial Group	(1 600)	(287 851)	(302 408)
American International Group	(4 260)	(464 479)	(532 973)
Ameriprise Financial	(799)	(608 899)	(556 630)
Arch Capital Group	(9 838)	(1 297 414)	(1 361 656)
Baldwin Insurance Group	(11 942)	(701 655)	(768 004)
Bancorp	(9 000)	(691 385)	(684 355)
Bank OZK	(10 468)	(706 608)	(654 530)
Blackstone	(3 949)	(887 022)	(794 343)
Blue Owl Capital	(24 119)	(737 580)	(695 557)
Citigroup	(6 198)	(682 232)	(633 176)
Euronet Worldwide	(2 200)	(330 101)	(338 277)
FactSet Research Systems	(759)	(492 396)	(496 576)
Federated Hermes	(6 666)	(353 965)	(391 095)
Fidelity National Information Services	(5 800)	(600 140)	(623 316)
Franklin Resources	(7 963)	(228 271)	(220 589)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Actions américaines (suite)			
Goosehead Insurance, catégorie A	(2 867)	(475 660)	(487 087)
Jack Henry & Associates	(3 630)	(913 837)	(953 857)
Jefferies Financial Group	(2 229)	(226 058)	(171 833)
Kinsale Capital Group	(736)	(456 933)	(515 494)
Lazard	(5 229)	(373 698)	(325 824)
Marsh & McLennan Companies	(2 289)	(741 296)	(803 831)
MGIC Investment	(14 779)	(514 042)	(527 014)
Moody's	(500)	(327 002)	(335 076)
Morgan Stanley	(4 583)	(856 027)	(769 458)
Nasdaq	(3 100)	(325 034)	(338 416)
OneMain Holdings	(3 200)	(237 268)	(225 090)
Principal Financial Group	(8 236)	(972 210)	(999 955)
Raymond James Financial	(4 100)	(841 399)	(819 584)
Ryan Specialty Holdings	(5 411)	(536 946)	(575 203)
SoFi Technologies	(26 133)	(551 887)	(437 366)
Synchrony Financial	(3 750)	(346 045)	(285 687)
T. Rowe Price Group	(1 400)	(211 081)	(185 088)
Terreno Realty	(9 301)	(861 951)	(846 175)
Toast, catégorie A	(9 400)	(471 730)	(448 693)
Truist Financial	(7 000)	(446 589)	(414 518)
Western Union	(15 400)	(259 982)	(234 467)
WEX	(750)	(184 053)	(169 470)
		(22 367 125)	(22 090 512)
Technologies de l'information (-2,9 %)			
Appian	(3 900)	(164 112)	(161 690)
Applied Materials	(1 571)	(395 542)	(328 080)
Arista Networks	(3 500)	(399 814)	(390 242)
Arrow Electronics	(3 527)	(571 950)	(526 992)
Astera Labs	(4 400)	(485 270)	(377 820)
AvePoint	(15 900)	(328 581)	(330 400)
Box, catégorie A	(4 300)	(203 712)	(190 959)
C3.ai, catégorie A	(2 100)	(89 493)	(63 613)
Clear Secure, catégorie A	(2 800)	(91 786)	(104 400)
Dell Technologies	(1 500)	(220 964)	(196 754)
DigitalOcean Holdings	(13 303)	(756 491)	(639 208)
DoubleVerify Holdings	(7 350)	(210 068)	(141 415)
Dropbox, catégorie A	(3 500)	(134 032)	(134 530)
Enphase Energy	(2 333)	(245 307)	(208 321)
EPAM Systems	(1 133)	(359 438)	(275 284)
Fastly, catégorie A	(8 100)	(86 863)	(73 784)
Five9	(700)	(26 685)	(27 349)
Fortinet	(2 388)	(353 831)	(330 793)
Gitlab, catégorie A	(4 800)	(325 528)	(324 650)
HubSpot	(400)	(354 104)	(328 846)
KLA	(275)	(269 240)	(269 023)
Kyndryl Holdings	(8 000)	(345 385)	(361 489)
LiveRamp Holdings	(900)	(37 013)	(33 855)
MongoDB	(900)	(232 830)	(227 168)
PagerDuty	(4 300)	(97 463)	(113 053)
Procore Technologies	(2 576)	(276 091)	(244 736)
Qualys	(1 148)	(245 624)	(208 040)
ServiceNow	(400)	(470 504)	(458 274)
Skyworks Solutions	(1 800)	(186 386)	(167 410)
SolarEdge Technologies	(5 000)	(189 640)	(116 419)
Sprinklr, catégorie A	(2 800)	(26 607)	(33 645)
Super Micro Computer	(4 800)	(309 590)	(236 511)
Teradata	(3 900)	(134 347)	(126 164)
Texas Instruments	(1 950)	(520 290)	(504 265)
Tyler Technologies	(350)	(303 203)	(292 827)
UiPath, catégorie A	(15 478)	(295 061)	(229 418)
Varonis Systems	(14 374)	(926 943)	(836 704)
Zoom Communications, catégorie A	(300)	(34 186)	(31 848)
		(10 703 974)	(9 645 979)
Communications (-0,3 %)			
Electronic Arts	(1 620)	(299 636)	(336 914)
IAC	(1 088)	(72 412)	(71 928)
Lumen Technologies	(8 667)	(61 565)	(48 891)
Pubmatic	(11 398)	(249 849)	(149 917)
SNAP	(12 492)	(194 297)	(156 576)
TripAdvisor	(1 297)	(36 409)	(26 448)
Yelp	(4 200)	(223 184)	(223 810)
		(1 137 352)	(1 014 484)
Services publics (-1,9 %)			
American Water Works Company	(5 946)	(1 167 102)	(1 262 268)
CenterPoint Energy	(6 388)	(295 099)	(333 050)
Constellation Energy	(1 700)	(644 149)	(493 265)
Dominion Resources	(8 782)	(663 482)	(708 598)
Eversource Energy	(6 034)	(530 414)	(539 315)
FirstEnergy	(4 860)	(278 435)	(282 689)
NextEra Energy	(4 700)	(488 020)	(479 467)
Oklo	(5 900)	(238 405)	(183 647)
Ormat Technologies	(4 922)	(460 168)	(501 264)
Portland General Electric Company	(6 700)	(411 860)	(430 017)
Spire	(5 743)	(566 949)	(646 694)
WEC Energy Group	(1 708)	(247 331)	(267 862)
		(5 991 414)	(6 128 136)
Titres indiciels (-20,2 %)			
First Trust Cloud Computing ETF	(3 300)	(501 277)	(485 476)
Industrial Select Sector SPDR Fund	(10 264)	(1 928 182)	(1 935 958)
Invesco QQQ Trust séries 1 ETF	(23 216)	(16 298 597)	(15 666 141)
Invesco S&P 500 Top 50 ETF	(39 940)	(2 700 909)	(2 645 030)
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	(11 880)	(1 541 386)	(1 556 241)
iShares Core S&P 500 ETF	(47 058)	(39 083 824)	(38 051 202)
iShares Expanded Tech-Software Sector ETF	(5 600)	(740 326)	(717 142)
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond ETF	(6 357)	(811 173)	(828 721)
iShares MSCI Emerging Markets ETF	(21 995)	(1 360 058)	(1 383 188)
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	(5 768)	(1 772 323)	(1 677 768)
SPDR S&P Biotech ETF	(4 100)	(474 576)	(478 499)
SPDR S&P Metals & Mining ETF	(12 693)	(1 091 504)	(1 022 706)
VanEck Vietnam ETF	(44 200)	(785 784)	(793 803)
		(69 089 919)	(67 241 875)
Immobilier (-1,6 %)			
Alexandria Real Estate Equities	(5 940)	(872 561)	(790 772)
CBRE Group	(3 812)	(754 864)	(717 414)
CubeSmart	(700)	(42 941)	(43 023)
Digital Realty Trust	(4 600)	(1 001 147)	(948 527)
Essex Property Trust	(640)	(263 499)	(282 349)
Iron Mountain REIT	(4 798)	(653 869)	(594 068)
Mid-America Apartment Communities	(1 992)	(426 797)	(480 383)
National Storage Affiliates Trust	(5 508)	(307 806)	(312 296)
Realty Income	(4 064)	(315 509)	(339 260)
Simon Property Group	(1 344)	(344 007)	(321 213)
Weyerhaeuser Company	(14 760)	(654 007)	(621 918)
		(5 637 007)	(5 451 223)
Total actions américaines - vendeur		(151 043 070)	(145 693 206)
Actions étrangères (-1,9 %)			
Australie (-0,4 %)			
BHP Billiton, CAAE	(17 554)	(1 319 580)	(1 226 173)
Bermudes (-0,6 %)			
Essent Group	(9 593)	(778 351)	(796 813)
RenaissanceRe Holdings	(1 078)	(367 033)	(372 311)
Signet Jewelers	(3 100)	(266 301)	(259 009)
Valaris	(6 738)	(409 178)	(380 677)
		(1 820 863)	(1 808 810)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

	NOMBRE D'ACTIONS	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Actions étrangères (suite)			
Irlande (-0,4 %)			
Accenture, catégorie A	(600)	(254 908)	(269 425)
Allegion	(2 625)	(488 634)	(492 813)
Pentair	(5 300)	(680 617)	(667 207)
		(1 424 159)	(1 429 445)
Pays-Bas (-0,0 %)			
Nebius Group	(4 200)	(233 408)	(127 589)
Suisse (-0,2 %)			
Chubb	(1 472)	(577 235)	(639 700)
Royaume-Uni (-0,3 %)			
ARM Holdings	(2 800)	(528 332)	(430 293)
Gates Industrial	(12 886)	(374 187)	(341 388)
Royalty Pharma, catégorie A	(6 900)	(306 149)	(309 104)
		(1 208 668)	(1 080 785)
Total actions étrangères - vendeur		(6 583 913)	(6 312 502)
Total positions vendeur		(207 502 633)	(202 354 738)
Total des placements (77,5 %)		**250 047 177**	**257 776 736**
Options à la juste valeur - position acheteur (TABLEAU 1) (0,7 %)			2 169 198
Options à la juste valeur - position vendeur (TABLEAU 2) (-0,6 %)			(1 845 048)
Autres éléments d'actif net (22,4 %)			74 505 828
Actif net (100,0 %)			**332 606 714**

*Toutes les positions longues et les dépôts de marge ont été donnés en garantie au courtier de premier ordre du Fonds.

TABLEAU 1

Options à la juste valeur–position acheteur	NOMBRE D'OPTIONS	NOMBRE DE CONTRATS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	Prix d'exercice $	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Options sur actions						
Options d'achat						
Air Canada	454	100	avril 2025	19,00 CAD	14 528	-
AppLovin	34	100	mai 2025	370,00 USD	129 511	31 803
AppLovin	13	100	mai 2025	480,00 USD	30 735	1 964
Atlassian, catégorie A	133	100	mai 2025	240,00 USD	141 631	141 631
Atlassian, catégorie A	24	100	mai 2025	310,00 USD	6 583	2 936
Birchcliff Energy	786	100	avril 2025	7,00 CAD	7 805	3 144
Banque Canadienne Impériale de Commerce	262	100	avril 2025	83,00 CAD	15 720	10 742
Carvana	22	100	mai 2025	230,00 USD	56 701	52 238
CBO	65	100	avril 2025	5 800,00 USD	37 322	37 322
Celestica	45	100	mai 2025	145,00 CAD	58 275	20 250
Celestica	14	100	mai 2025	190,00 CAD	5 460	910
Cloudflare, catégorie A	90	100	mai 2025	130,00 USD	57 245	57 245
Confluent, catégorie A	340	100	mai 2025	31,00 USD	49 532	19 571
First Quantum Minerals	73	100	mai 2025	21,00 CAD	5 376	6 862
Gibson Energy	454	100	mai 2025	23,00 CAD	17 207	18 160
Hudbay Minerals	454	100	mai 2025	12,00 CAD	26 786	17 706
Hudbay Minerals	453	100	mai 2025	12,50 CAD	23 556	12 684
Intel	273	100	avril 2025	32,00 USD	51 033	1 572
Invesco QQQ Trust séries 1	273	100	avril 2025	496,00 USD	49 563	49 563

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 1 (suite)

Options à la juste valeur–position acheteur	NOMBRE D'OPTIONS	NOMBRE DE CONTRATS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	Prix d'exercice $	COÛT $	JUSTE VALEUR $
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	109	100	avril 2025	210,00 USD	20 446	20 391
iShares Russell 2000 ETF	524	100	avril 2025	215,00 USD	140 595	27 900
iShares Russell 2000 ETF	157	100	avril 2025	221,00 USD	14 796	3 615
Kinaxis	54	100	mai 2025	175,00 CAD	22 950	8 370
KKR & Co.	186	100	avril 2025	125,00 USD	49 126	28 105
LendingClub	131	100	mai 2025	17,00 USD	13 607	943
NVIDIA	74	100	avril 2025	130,00 USD	42 978	2 130
NVIDIA	120	100	mai 2025	125,00 USD	73 837	32 810
Redevances aurifères Osisko	363	100	mai 2025	29,00 CAD	25 410	72 600
RadNet	122	100	juin 2025	55,00 USD	64 703	52 669
RadNet	27	100	juin 2025	80,00 USD	6 394	194
Reddit, catégorie A	118	100	mai 2025	135,00 USD	128 195	77 263
Shopify, catégorie A	54	100	mai 2025	160,00 CAD	58 320	23 760
Shopify, catégorie A	16	100	mai 2025	190,00 CAD	5 680	1 280
Snowflake, catégorie A	87	100	juin 2025	170,00 USD	95 920	75 744
Spotify Technology	13	100	avril 2025	590,00 USD	33 622	23 946
Financière Sun Life	363	100	mai 2025	84,00 CAD	16 335	49 005
Ressources Teck, catégorie B	109	100	mai 2025	60,00 CAD	25 539	6 431
Ressources Teck, catégorie B	33	100	mai 2025	66,00 CAD	2 145	231
Trade Desk, catégorie A	68	100	juin 2025	100,00 USD	46 260	1 762
Twilio, catégorie A	91	100	mai 2025	130,00 USD	40 526	9 429
Zoetis	68	100	juin 2025	180,00 USD	31 287	11 253
						1 016 134
Options de vente						
CBO	7	100	avril 2025	5 420,00 USD	5 591	5 591
CBO	40	100	avril 2025	5 590,00 USD	80 439	281 478
CBO	8	100	mai 2025	5 440,00 USD	61 673	98 777
CBO	26	100	mai 2025	5 570,00 USD	298 663	465 072
CBOE Volatility Index	22	100	avril 2025	5 500,00 USD	51 098	51 098
CBOE Volatility Index	16	100	avril 2025	5 540,00 USD	42 224	22 564
Garmin	19	100	avril 2025	180,00 USD	12 149	-
Invesco QQQ Trust séries 1	266	100	avril 2025	463,00 USD	57 405	176 082
iPath Series B S&P 500 VIX Short-Term Futures ETN	80	100	avril 2025	50,00 USD	51 842	26 018
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	3 285	100	avril 2025	35,00 CAD	32 850	3 285
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	3 285	100	avril 2025	37,00 CAD	98 550	9 855
Maplebear	43	100	avril 2025	37,00 USD	9 603	3 094
Suncor Énergie	175	100	mai 2025	52,00 CAD	10 150	10 150
						1 153 064
Options à la juste valeur–position acheteur						**2 169 198**

TABLEAU 2

Options à la juste valeur–position vendeur	NOMBRE D'OPTIONS	NOMBRE DE CONTRATS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	Prix d'exercice $	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Options sur actions **Options d'achat position vendeur**						
Air Canada	(341)	100	avril 2025	20,00 CAD	(5 684)	(1 364)
AppLovin	(3)	100	avril 2025	450,00 USD	(2 962)	(86)
AppLovin	(18)	100	mai 2025	390,00 USD	(54 142)	(19 686)
AppLovin	(12)	100	mai 2025	420,00 USD	(49 697)	(7 253)
AppLovin	(25)	100	mai 2025	450,00 USD	(77 065)	(9 714)
Atlassian, catégorie A	(107)	100	mai 2025	250,00 USD	(81 609)	(81 609)
Atlassian, catégorie A	(23)	100	mai 2025	270,00 USD	(17 929)	(11 915)
Atlassian, catégorie A	(29)	100	mai 2025	290,00 USD	(13 396)	(8 138)
Birchcliff Energy	(655)	100	avril 2025	7,25 CAD	(2 620)	(3 930)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(276)	100	avril 2025	84,00 CAD	(9 660)	(7 176)
Carvana	(16)	100	mai 2025	250,00 USD	(26 766)	(27 975)
Carvana	(5)	100	mai 2025	260,00 USD	(7 995)	(7 051)
CBO	(3)	100	avril 2025	5 750,00 USD	(4 334)	(4 334)
CBO	(42)	100	avril 2025	5 825,00 USD	(13 967)	(13 967)
CBO	(31)	100	avril 2025	5 880,00 USD	(55 436)	(2 454)
CBO	(25)	100	avril 2025	5 960,00 USD	(185 435)	(540)
CBO	(41)	100	avril 2025	6 000,00 USD	(227 032)	(885)
CBO	(2)	100	mai 2025	6 025,00 USD	(6 571)	(2 936)
CBOE Volatility Index	(2)	100	avril 2025	5 775,00 USD	(1 312)	(43)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d’actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 2 (suite)

Options à la juste valeur–position vendeur	NOMBRE D’OPTIONS	NOMBRE DE CONTRATS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	Prix d’exercice $	COÛT $	JUSTE VALEUR $
Celestica	(7)	100	avril 2025	170,00 CAD	(2 590)	(196)
Celestica	(32)	100	mai 2025	160,00 CAD	(28 800)	(9 280)
Celestica	(32)	100	mai 2025	175,00 CAD	(20 114)	(6 080)
Cloudflare, catégorie A	(5)	100	avril 2025	175,00 USD	(2 042)	(36)
Cloudflare, catégorie A	(36)	100	mai 2025	145,00 USD	(9 480)	(9 480)
Cloudflare, catégorie A	(38)	100	mai 2025	155,00 USD	(17 011)	(6 289)
Cloudflare, catégorie A	(8)	100	mai 2025	175,00 USD	(7 639)	(909)
Cloudflare, catégorie A	(35)	100	mai 2025	185,00 USD	(23 033)	(3 677)
Confluent, catégorie A	(45)	100	avril 2025	36,00 USD	(4 815)	(3 238)
Confluent, catégorie A	(254)	100	mai 2025	33,00 USD	(23 580)	(12 793)
Confluent, catégorie A	(91)	100	mai 2025	38,00 USD	(19 472)	(7 857)
First Quantum Minerals	(68)	100	mai 2025	24,00 CAD	(2 380)	(2 924)
Gibson Energy	(91)	100	avril 2025	24,00 CAD	(728)	(455)
Gibson Energy	(318)	100	mai 2025	24,00 CAD	(5 406)	(6 042)
Hudbay Minerals	(227)	100	avril 2025	13,00 CAD	(4 267)	(1 589)
Hudbay Minerals	(318)	100	mai 2025	13,00 CAD	(10 812)	(7 632)
Hudbay Minerals	(363)	100	mai 2025	13,50 CAD	(10 527)	(6 897)
Intel	(204)	100	avril 2025	37,00 USD	(17 367)	(1 468)
Invesco QQQ Trust séries 1	(191)	100	avril 2025	500,00 USD	(22 538)	(22 538)
Invesco QQQ Trust séries 1	(64)	100	avril 2025	510,00 USD	(17 105)	(2 855)
Invesco QQQ Trust séries 1	(73)	100	avril 2025	540,00 USD	(16 376)	(630)
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	(87)	100	avril 2025	215,00 USD	(5 980)	(7 512)
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	(58)	100	avril 2025	220,00 USD	(3 386)	(4 591)
iShares Russell 2000 ETF	(734)	100	avril 2025	218,00 USD	(118 437)	(26 407)
Kinaxis	(38)	100	mai 2025	190,00 CAD	(5 510)	(3 230)
KKR & Co.	(205)	100	avril 2025	130,00 USD	(31 675)	(16 225)
LendingClub	(39)	100	avril 2025	18,00 USD	(1 463)	(2 806)
LendingClub	(118)	100	mai 2025	19,00 USD	(6 469)	(8 490)
NVIDIA	(68)	100	avril 2025	135,00 USD	(27 934)	(1 272)
NVIDIA	(14)	100	avril 2025	140,00 USD	(4 015)	(141)
NVIDIA	(84)	100	mai 2025	135,00 USD	(28 930)	(10 275)
NVIDIA	(84)	100	mai 2025	145,00 USD	(16 341)	(4 110)
Redevances aurifères Osisko	(291)	100	mai 2025	31,00 CAD	(10 296)	(38 054)
RadNet	(100)	100	juin 2025	65,00 USD	(27 199)	(18 708)
RadNet	(23)	100	juin 2025	70,00 USD	(10 302)	(2 482)
RadNet	(64)	100	juin 2025	75,00 USD	(20 908)	(4 144)
Reddit, catégorie A	(12)	100	avril 2025	155,00 USD	(1 955)	(708)
Reddit, catégorie A	(5)	100	avril 2025	185,00 USD	(1 159)	(273)
Reddit, catégorie A	(89)	100	mai 2025	145,00 USD	(69 972)	(43 546)
Reddit, catégorie A	(32)	100	mai 2025	155,00 USD	(18 297)	(11 006)
Reddit, catégorie A	(2)	100	mai 2025	170,00 USD	(1 918)	(377)
Reddit, catégorie A	(32)	100	mai 2025	190,00 USD	(18 669)	(3 914)
Shopify, catégorie A	(8)	100	avril 2025	170,00 CAD	(1 856)	(320)
Shopify, catégorie A	(38)	100	mai 2025	170,00 CAD	(30 400)	(13 300)
Shopify, catégorie A	(41)	100	mai 2025	180,00 CAD	(18 040)	(9 061)
Snowflake, catégorie A	(7)	100	mai 2025	180,00 USD	(1 493)	(1 158)
Snowflake, catégorie A	(61)	100	juin 2025	180,00 USD	(44 983)	(39 502)
Snowflake, catégorie A	(36)	100	juin 2025	200,00 USD	(20 232)	(10 465)
Spotify Technology	(16)	100	avril 2025	620,00 USD	(24 461)	(18 190)
Spotify Technology	(25)	100	avril 2025	620,00 USD	(23 349)	(16 189)
Financière Sun Life	(327)	100	mai 2025	88,00 CAD	(981)	(13 080)
Ressources Teck, catégorie B	(11)	100	avril 2025	62,00 CAD	(550)	(132)
Ressources Teck, catégorie B	(76)	100	mai 2025	62,00 CAD	(12 084)	(4 028)
Ressources Teck, catégorie B	(76)	100	mai 2025	64,00 CAD	(8 360)	(2 888)
Trade Desk, catégorie A	(68)	100	juin 2025	110,00 USD	(27 010)	(1 957)
Twilio, catégorie A	(73)	100	mai 2025	140,00 USD	(18 041)	(7 354)
Twilio, catégorie A	(15)	100	mai 2025	170,00 USD	(4 953)	(1 381)
Zoetis	(14)	100	avril 2025	185,00 USD	(813)	(403)
Zoetis	(61)	100	juin 2025	190,00 USD	(13 428)	(21 946)
						(693 546)
Written Put						
Atlassian, catégorie A	(16)	100	avril 2025	180,00 USD	(7 853)	(2 878)
Birchcliff Energy	(157)	100	avril 2025	6,00 CAD	(471)	(785)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(79)	100	avril 2025	76,00 CAD	(4 108)	(2 370)
Carvana	(5)	100	avril 2025	170,00 USD	(3 261)	(2 554)
CBO	(15)	100	avril 2025	5 440,00 USD	(15 434)	(15 434)
CBO	(15)	100	avril 2025	5 480,00 USD	(26 658)	(26 658)
CBO	(32)	100	avril 2025	5 560,00 USD	(48 538)	(175 449)
CBO	(18)	100	mai 2025	5 480,00 USD	(156 460)	(250 740)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 2 (suite)

Options à la juste valeur–position vendeur	NOMBRE D'OPTIONS	NOMBRE DE CONTRATS PAR OPTION	ÉCHÉANCE	Prix d'exercice $	COÛT $	JUSTE VALEUR $
CBO	(18)	100	mai 2025	5 530,00 USD	(182 708)	(288 558)
CBOE Volatility Index	(13)	100	avril 2025	5 340,00 USD	(36 283)	(8 044)
CBOE Volatility Index	(4)	100	avril 2025	5 500,00 USD	(6 340)	(2 648)
CBOE Volatility Index	(12)	100	avril 2025	5 520,00 USD	(24 692)	(11 915)
CBOE Volatility Index	(10)	100	avril 2025	5 530,00 USD	(17 307)	(41 733)
Celestica	(5)	100	avril 2025	100,00 CAD	(1 825)	(1 475)
Chewy, catégorie A	(49)	100	avril 2025	27,50 USD	(3 182)	(987)
Cloudflare, catégorie A	(5)	100	avril 2025	120,00 USD	(1 004)	(7 771)
Confluent, catégorie A	(34)	100	avril 2025	28,00 USD	(4 850)	(22 996)
First Quantum Minerals	(41)	100	avril 2025	15,00 CAD	(1 763)	(410)
Garmin	(17)	100	avril 2025	165,00 USD	(5 081)	(1 101)
Gibson Energy	(91)	100	avril 2025	20,00 CAD	(2 912)	(455)
Hudbay Minerals	(91)	100	avril 2025	9,75 CAD	(1 911)	(1 092)
Hudbay Minerals	(91)	100	mai 2025	10,00 CAD	(2 821)	(3 731)
Intel	(68)	100	avril 2025	20,00 USD	(2 605)	(2 447)
Invesco QQQ Trust séries 1	(66)	100	avril 2025	445,00 USD	(55 447)	(9 308)
Invesco QQQ Trust séries 1	(18)	100	avril 2025	450,00 USD	(4 679)	(11 993)
Invesco QQQ Trust séries 1	(222)	100	avril 2025	459,00 USD	(34 561)	(109 578)
iPath Series B S&P 500 VIX Short-Term Futures ETN	(161)	100	avril 2025	46,00 USD	(52 744)	(21 315)
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	(22)	100	mai 2025	180,00 USD	(4 662)	(4 749)
iShares Russell 2000 ETF	(105)	100	avril 2025	198,00 USD	(3 898)	(12 390)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	(6 571)	100	avril 2025	36,00 CAD	(114 992)	(85 423)
Maplebear	(39)	100	avril 2025	34,00 USD	(5 478)	(1 123)
NVIDIA	(12)	100	avril 2025	85,00 USD	(2 473)	(518)
Redevances aurifères Osisko	(109)	100	avril 2025	23,00 CAD	(981)	(981)
RadNet	(9)	100	avril 2025	50,00 USD	(1 566)	(2 979)
Reddit, catégorie A	(5)	100	avril 2025	95,00 USD	(2 289)	(2 734)
Shopify, catégorie A	(5)	100	avril 2025	120,00 CAD	(1 085)	(770)
Snowflake, catégorie A	(9)	100	mai 2025	115,00 USD	(1 173)	(1 645)
Spotify Technology	(3)	100	avril 2025	400,00 USD	(1 293)	(626)
Financière Sun Life	(36)	100	avril 2025	72,00 CAD	(2 628)	(396)
Suncor Énergie	(157)	100	mai 2025	50,00 CAD	(5 338)	(5 338)
Ressources Teck, catégorie B	(22)	100	avril 2025	52,00 CAD	(880)	(3 718)
Twilio, catégorie A	(7)	100	avril 2025	90,00 USD	(1 167)	(1 471)
Zoetis	(14)	100	avril 2025	135,00 USD	(807)	(2 216)
						(1 151 502)
Options à la juste valeur–position vendeur						**(1 845 048)**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

a) Constitution du Fonds (note 1)

Le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée. La date de constitution de chaque série du Fonds est la date indiquée dans le prospectus simplifié comme étant la date de création de la série, tel que mentionné ci-dessous :

Série A	Série C	Série F
22 janvier 2024	22 janvier 2024	22 janvier 2024
Série I	**Série O**	
22 janvier 2024	22 janvier 2024	

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts au début de la période	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Nombre de parts à la fin de la période
Série A					
31 mars 2025	**62 715**	**34 211**	**-**	**14 900**	**82 026**
31 mars 2024	-	32 125	-	-	32 125
Série C					
31 mars 2025	**100**	**-**	**-**	**-**	**100**
31 mars 2024	-	100	-	-	100
Série F					
31 mars 2025	**59 238**	**138 493**	**-**	**79**	**197 652**
31 mars 2024	-	18 235	-	-	18 235
Série I					
31 mars 2025	**7 799 088**	**20 206 130**	**-**	**57 568**	**27 947 650**
31 mars 2024	-	7 846 077	-	126 187	7 719 890
Série O					
31 mars 2025	**100**	**-**	**-**	**-**	**100**
31 mars 2024	-	100	-	-	100

c) Distributions

Toutes les distributions effectuées par le Fonds sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série que celle d'où provenait la distribution, à moins qu'un avis contraire précisant un versement en espèces ne soit reçu par écrit au moins cinq jours à l'avance. Toutes les distributions réinvesties sont versées sans frais d'acquisition.

Le calendrier des distributions, qui peuvent consister en un revenu net de placement, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital, est le suivant :

Série A	Série C	Série F
Annuelle	Annuelle	Annuelle
Série I	**Série O**	
Annuelle	Annuelle	

De plus, le Fonds distribuera, avant la fin de chaque année, tout excédent de revenu net et de gains en capital nets réalisés à ses porteurs de parts.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Les ratios des frais de gestion annuels, pour 2025 et 2024, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %
31 mars 2025	**2,00**	**1,00**
31 mars 2024	2,00	1,00

Les ratios des frais d'administration annuels, pour 2025 et 2024, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série C %	Série F %
31 mars 2025	**0,25**	**0,08**	**0,25**
31 mars 2024	0,25	0,08	0,25

	Série O %
31 mars 2025	**0,08**
31 mars 2024	0,08

Pour la période terminée le 31 mars 2025, le Fonds a engagé des frais de performances de 1 646 201$.

Les porteurs de parts de série C négocient les frais de gestion directement avec le courtier, qui les verse directement au gestionnaire.

Les porteurs de parts de série I négocient et paient des frais de gestion et d'administration directement auprès du gestionnaire.

Les porteurs de parts de série O négocient et paient des frais de gestion directement auprès du gestionnaire.

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Les charges à payer aux parties liées, présentées aux états de la situation financière, sont les suivantes :

31 mars 2025 $	30 septembre 2024 $
5 627	1 347

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

f) Intérêt dans des entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées :

	31 mars 2025		30 septembre 2024	
Entités structurées non consolidées	**Juste valeur des fonds sous-jacents / FNB (en milliers de $)**	**Juste valeur de l'investissement du Fonds dans les fonds sous-jacents / FNB (en milliers de $)**	Juste valeur des fonds sous-jacents / FNB (en milliers de $)	Juste valeur de l'investissement du Fonds dans les fonds sous-jacents / FNB (en milliers de $)
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	**s.o.**	**s.o.**	112 671	(370)
First Trust Cloud Computing ETF	**2 725 065**	**(485)**	s.o.	s.o.
Industrial Select Sector SPDR Fund	**17 806 289**	**(1 936)**	191 748	(861)
Invesco QQQ Trust séries 1 ETF	**268 675 596**	**(15 666)**	390 356 449	(1 106)
Invesco S&P 500 Low Volatility ETF	**7 169 158**	**5 188**	10 151 398	505
Invesco S&P 500 Top 50 ETF	**7 096 402**	**(2 645)**	9 045 087	(1 106)
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	**51 486 285**	**(1 556)**	81 043 137	(584)
iShares Core S&P 500 ETF	**526 484 366**	**(38 051)**	717 955 969	(7 801)
IShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	**14 007 520**	**(24 156)**	39 396	(6 025)
iShares Expanded Tech-Software Sector ETF	**8 327 136**	**(717)**	s.o.	s.o.
iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF	**s.o.**	**s.o.**	21 647 844	(349)
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond ETF	**13 437 763**	**(829)**	126 568	(298)
iShares MSCI Emerging Markets ETF	**15 605 581**	**(1 383)**	25 681 370	(227)
iShares MSCI Germany Index Fund ETF	**1 842 685**	**1 676**	s.o.	s.o.
iShares MSCI USA Momentum Factor ETF	**12 324 650**	**(1 678)**	13 616 882	(1 261)
iShares Russell 2000 Growth ETF	**s.o.**	**s.o.**	15 871 595	(807)
iShares Russell 2000 Value ETF	**s.o.**	**s.o.**	16 583 588	384
SPDR S&P Biotech ETF	**7 023 227**	**(478)**	s.o.	s.o.
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	**1 469 139**	**(2 982)**	1 465 367	(942)
SPDR S&P Metals & Mining ETF	**1 336 270**	**(1 023)**	2 408 997	(241)
Sprott Physical Uranium Trust	**4 290 748**	**202**	28 249	150
Utilities Select Sector SPDR Fund	**s.o.**	**s.o.**	112 817	(208)
VanEck Semiconductor ETF	**s.o.**	**s.o.**	32 641 015	(133)
VanEck Vietnam ETF	**389 337**	**(794)**	s.o.	s.o.

g) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds est de générer une plus-value à long terme du capital principalement grâce à un portefeuille composé de titres de capitaux propres à positions longues et courtes. Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe, des dérivés, des titres de fonds d'investissement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Fonds peut procéder à des ventes à découvert physiques et/ou à des emprunts aux fins de placement.

Le Fonds adopte une approche responsable en matière d'investissement, telle qu'elle est décrite dans le prospectus simplifié du Fonds.

En tant que « fonds commun de placement alternatif », le Fonds n'est pas assujetti à certaines restrictions en matière de placement énoncées dans le Règlement 81-102 qui restreignent la capacité d'un fonds commun de placement alternatif conventionnel (autre qu'un fonds commun de placement alternatif) d'appliquer un effet de levier à son actif au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés visés. En moyenne, au fil du temps, le Fonds s'attend généralement à appliquer un effet de levier correspondant à 2,5 à 3 fois son actif net, ou comme le permettent les règlements en valeurs mobilières.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Informations significatives sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de $)

31 mars 2025	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Actifs financiers à la JVRN				
Actions - acheteur	452 751	55	260	453 066
Titres indiciels non apparentés - acheteur	7 066	-	-	7 066
Options - acheteur	2 169	-	-	2 169
Total	**461 986**	**55**	**260**	**462 301**
Passifs financiers à la JVRN				
Actions - vendeur	107 975	-	-	107 975
Titres indiciels non apparentés - vendeur	94 380	-	-	94 380
Options - acheteurs	1 845	-	-	1 845
Total	**204 200**	**-**	**-**	**204 200**

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

30 septembre 2024	Niveau 1 $	Niveau 2 $	Niveau 3 $	Total $
Actifs financiers à la JVRN				
Actions - acheteur	127 324	2	-	127 326
Titres indiciels non apparentés - acheteur	1 039	-	-	1 039
Options - acheteur	799	-	-	799
Total	**129 162**	**2**	**-**	**129 164**
Passifs financiers à la JVRN				
Actions - vendeur	32 896	-	-	32 896
Titres indiciels non apparentés - vendeur	22 319	-	-	22 319
Options - acheteurs	628	-	-	628
Total	**55 843**	**-**	**-**	**55 843**

Transferts entre les niveaux

Au cours des périodes closes le 31 mars 2025 et 30 septembre 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Classification au niveau 3 (en milliers de $)

Au 31 mars 2025, le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3 :

	Instruments financiers	Juste valeur $	Techniques d'évaluation	Données d'entrées non observables	Intervalles de valeur des données
31 mars 2025	Osisko Metals, subalternes	260	Prix du titre - restriction pour la technique	Facteur de restriction	0 % - 4 %

Au 30 septembre 2024, le Fonds ne détient aucun instrument financier classé au niveau 3.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de $)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de la période :

31 mars 2025

	Total $
Solde au début de la période	**-**
Produit de la vente de placements	-
Achat de placements	190
Gain net (perte nette) réalisé(e)	-
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	107
Transfert vers (depuis) le niveau 3	(37)
Solde à la fin de la période	**260**
Variation du gain net (perte nette) non réalisé(e) de la période pour les titres détenus au 31 mars 2025	**107**

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de $)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans le tableau ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Il indique également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2025	Éléments d'actif financiers $	Éléments de passif financiers $	Exposition nette $	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables $
USD	180 166	153 794	26 372	791

30 septembre 2024	Éléments d'actif financiers $	Éléments de passif financiers $	Exposition nette $	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables $
USD	46 631	41 092	5 539	166

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Le Fonds est donc peu exposé au risque de taux d'intérêt.

Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

31 mars 2025		**30 septembre 2024**	
Segment de marché	**%**	**Segment de marché**	**%**
POSITIONS ACHETEUR		POSITIONS ACHETEUR	
Actions canadiennes		Actions canadiennes	
Services financiers	22,1	Services financiers	21,9
Produits industriels	16,1	Produits industriels	17,6
Énergie	14,0	Énergie	15,3
Matériaux	10,5	Matériaux	11,8
Technologies de l'information	7,9	Technologies de l'information	7,6
Services publics	5,7	Services publics	6,2
Consommation courante	2,6	Immobilier	3,0
Immobilier	2,3	Consommation courante	2,3
Communications	1,8	Communications	2,2
Consommation discrétionnaire	1,2	Consommation discrétionnaire	2,0
Soins de santé	0,8	Soins de santé	0,6
Titres indiciels	0,1	Titres indiciels	0,2
Actions américaines		Actions américaines	
Technologies de l'information	12,6	Technologies de l'information	12,3
Services financiers	12,0	Services financiers	9,5
Consommation discrétionnaire	5,3	Produits industriels	5,3
Produits industriels	4,3	Consommation discrétionnaire	5,2
Soins de santé	4,2	Soins de santé	3,9
Communications	3,1	Communications	3,3
Consommation courante	2,3	Consommation courante	2,2
Titres indiciels	2,0	Services publics	1,4
Énergie	1,6	Énergie	1,3
Services publics	1,3	Titres indiciels	1,0
Immobilier	0,8	Immobilier	0,6
Matériaux	0,2	Actions étrangères	3,9
Actions étrangères	3,5	POSITIONS VENDEUR	
POSITIONS VENDEUR		Actions américaines	
Actions américaines		Titres indiciels	(16,8)
Titres indiciels	(20,2)	Services financiers	(6,5)
Services financiers	(6,7)	Produits industriels	(4,5)
Produits industriels	(4,0)	Technologies de l'information	(3,1)
Technologies de l'information	(2,9)	Consommation discrétionnaire	(2,7)
Services publics	(1,9)	Soins de santé	(1,5)
Soins de santé	(1,8)	Immobilier	(1,1)
Immobilier	(1,6)	Services publics	(1,1)
Consommation discrétionnaire	(1,5)	Matériaux	(1,0)
Consommation courante	(1,1)	Consommation courante	(1,0)
Matériaux	(1,0)	Communications	(0,9)
Énergie	(0,8)	Énergie	(0,4)
Communications	(0,3)	Actions canadiennes	(17,5)
Actions canadiennes	(15,1)	Actions étrangères	(2,4)
Actions étrangères	(1,9)	Options à la juste valeur	0,2
Options à la juste valeur	0,1	Autres éléments d'actif net	19,7
Autres éléments d'actif net	22,4		
Total	**100,0**		**100,0**

Risque de prix (en milliers de $)

Les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

	Variation des cours	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
		31 mars 2025	30 septembre 2024
Indices de référence	**%**	**$**	**$**
75 % Indice composé S&P/TSX (rendement total)	3,00	7 484	2 055
25% Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada	0,25	208	57

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, le Fonds n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds est donc peu exposé au risque de crédit.

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

Effet de levier

Lors de la période se terminant le 31 mars 2025, l'exposition globale du Fonds a atteint un minimum de 39,01 % et un maximum de 107,84 % de la valeur liquidative du Fonds. Au 31 mars 2025, l'exposition globale du Fonds s'élevait à 87,28 % de la valeur liquidative du Fonds. La principale source d'effet de levier était les positions courtes sur les titres de capitaux propres.

Au 31 mars 2025, le fonds d'actions à positions longues et courtes NEI avait donné en garantie au courtier de premier ordre des liquidités équivalant à 73 715 291$.

h) Capitaux de lancement

Le gestionnaire détient les placements liés aux capitaux de lancement suivants :

	Capitaux de lancement	Pourcentage de participation
	$	**%**
31 mars 2025	**5 847**	**-**
30 septembre 2024	175 164	0,2

i) Autres rémunérations versées aux courtiers

Les commissions de courtage versées sur les opérations sur titres peuvent inclure des montants de « paiement indirect », comme la valeur de la recherche et d'autres services fournis par le courtier. Bien que le gestionnaire fasse tout son possible pour déterminer la partie des paiements indirects dans les commissions sur les transactions du Fonds, cette partie n'est pas toujours vérifiable. Les montants de paiements indirects s'établissent comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	$	$
Paiements indirects	**71 173**	76 138

j) Impôts - Report des pertes (note 2)

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux fins des déclarations fiscales du Fonds au 15 décembre 2024, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	
Montant	**Montant**	**Année d'échéance**
$	**$**	
-	5 050 855	2044

Dans les notes afférentes aux états financiers, les termes « nous », « Placements NEI S.E.C. », « NEI » ou le « gestionnaire » font référence à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire des Fonds, et « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables des fonds NEI.

1. CONSTITUTION DES FONDS

Placements NEI S.E.C. agit à titre de gestionnaire des Fonds NEI, collectivement appelés les « Fonds ». L'adresse de son siège social est le 151, rue Yonge, bureau 1200, Toronto (Ontario), M5C 2W7.

Les Fonds sont tous des fiducies de fonds commun de placement ou des fiducies d'investissement à participation unitaire établis en vertu des lois de la province de l'Ontario.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est au 31 mars 2025 et 2024, et au 30 septembre 2024, et porte sur les périodes de six mois se terminant à ces dates, le cas échéant.

Pour les Fonds créés en cours d'exercice, le terme « période » désigne la période du début des opérations inscrite dans la section « création du Fonds » sous « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » pour chaque Fonds, jusqu'au 31 mars de la période applicable.

Fonds	Date de création
Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI	22 janvier 2024
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI	17 juillet 2024

Les principales activités des Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Placements NEI S.E.C. le 13 mai 2025.

INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation appliquées lors de la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

Instruments financiers

Les instruments financiers des Fonds comprennent, le cas échéant, la trésorerie et équivalents, les placements, les dérivés, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les sommes à recevoir pour la vente de titres, les souscriptions à recevoir, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension et prise en pension, les sommes à payer pour l'achat de titres, les distributions à payer aux porteurs de parts, les charges à payer, les passifs, les rachats à payer et les engagements relatifs à des mises en pension et prise en pension. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à savoir la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux placements ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon IFRS 9, les actifs financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle commercial de gestion des actifs financiers.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels ni aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI effectue des ventes à découvert dans le cadre qu'un titre emprunté est vendu en prévision d'une baisse de sa valeur marchande, ou il peut utiliser les ventes à découvert pour diverses opérations d'arbitrage. Ces titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et sont par conséquent classés comme des passifs financiers à la JVRN.

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »). Les parts en circulation des Fonds sont classées comme des passifs financiers dans les états financiers puisqu'elles ne répondent pas à la définition d'instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les capitaux propres.

Dépréciation d'actifs financiers

Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comme les actifs financiers sont évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que le risque de défaut sur ces actifs financiers est faible, et que les contreparties ont une forte capacité à respecter leurs obligations contractuelles à court terme. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la section « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Encaisse

L'encaisse (découvert bancaire) et les couvertures déposées sur dérivés (collatéral à payer) sont évaluées au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions, titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en Bourse (« FNB ») sont inscrits au cours de clôture de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié. Les FNB sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur de clôture. Les bons de souscription non inscrits en Bourse sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont évalués à partir des cours de clôture obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part, fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, chaque jour d'évaluation à l'exception des fonds de placement privés qui sont traités dans la section « Évaluation des titres non cotés et autres placements ».

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance de crédit, des titres à être déterminés (« TBA »), des contrats à terme et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux.

Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit et TBA

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value non réalisée sur dérivés » et/ou « Moins-value non réalisée sur dérivés » dans les états de la situation financière.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la principale Bourse sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non inscrites en bourse sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas applicables, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies et qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la section « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Autres éléments d'actif et de passif

Les dépôts sur marges, la couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont constatés au coût amorti.

De même, les charges à payer, les frais de performances à payer, le montant à payer sur contrats à terme, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer et les taxes à payer sont constatés au coût amorti.

Étant donné la nature à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Opérations sur les placements

Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts de transaction du portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés dans les états du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ces mêmes états.

Activités de prêts de titres et de mises en pension

À compter du 1er juin 2020, certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêts de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêts de titres de Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins »).

Prêt de titres

Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements ainsi que dans la valeur totale des états de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété est conservée par les Fonds.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des activités de prêts de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces sont quant à elles comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres », selon le cas.

Pour les Fonds qui participent à des opérations de prêts de titres, le montant des titres prêtés et la valeur des garanties reçues sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille de placements, le cas échéant.

Les revenus générés par les activités de prêt de titres de la Fiducie Desjardins sont partagés entre le Fonds et la Fiducie Desjardins au taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont constatés au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » dans les états du résultat global, le cas échéant.

Mises en pension et prises en pension

Dans le cadre d'une mise en pension, un Fonds vend un titre à un tiers et s'engage à lui racheter le même titre, ou essentiellement le même, à un prix et une date prédéterminés. Dans le cadre d'un accord de prise en pension, un Fonds achète des titres au comptant, tout en acceptant de revendre les mêmes titres au comptant (généralement à un prix plus élevé) à une date ultérieure.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie qui comprend une combinaison d'espèces et de titres, représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres mis en pension le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des mises en pension et prises en pension ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds.

Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de mises en pension ou de prises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ou des prises en pension », selon le cas. Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des mises en pension ou des prises en pension», selon le cas. Fiducie Desjardins, à titre de dépositaire des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés sont partagés entre le Fonds et Fiducie Desjardins selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds concernés. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêts de titres » à l'état du résultat global, le cas échéant.

Effet de levier

Il y a effet de levier lorsque le Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour générer une exposition au placement qui ne serait pas possible autrement.

L'exposition brute globale d'un « fonds commun de placement alternatif » au sens du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du fonds commun de placement alternatif, et est calculée comme la somme des éléments suivants : i) l'encours total de ses emprunts aux termes de conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et iii) le montant notionnel global des positions du fonds commun de placement alternatif sur dérivés visés, sauf ceux qui sont utilisés à des fins de couverture. Si l'exposition brute globale du fonds commun de placement alternatif dépasse trois fois la valeur liquidative du Fonds, le fonds commun de placement alternatif doit, dès qu'il le pourra, de façon raisonnable sur le plan commercial, prendre toutes les mesures nécessaires afin de réduire l'exposition brute globale à un maximum de trois fois la valeur liquidative du Fonds.

En tant que « fonds commun de placement alternatif », le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI n'est pas assujetti à certaines restrictions de placement énoncées dans le Règlement 81-102 qui restreignent la capacité des fonds communs de placement conventionnels (autres que les fonds communs de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier de leurs actifs par le biais d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés. Des décisions de placement peuvent être prises pour les actifs du Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI qui dépassent la valeur liquidative du Fonds. Par conséquent, si ces décisions de placement sont incorrectes, les pertes qui en résulteront seront plus importantes que si les placements étaient effectués uniquement dans un portefeuille position longue sans effet de levier, comme c'est le cas dans la plupart des fonds communs de placement d'actions conventionnels. En outre, on peut s'attendre à ce que les stratégies de placement à effet de levier augmentent les coûts de rotation, de transaction et d'impact sur le marché, les intérêts et les autres frais et charges d'un fonds.

Le gestionnaire, pour le compte du Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI, a obtenu une dispense des autorités canadiennes en valeurs mobilières permettant au Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI d'effectuer des ventes à découvert et d'emprunter des fonds jusqu'à concurrence d'un maximum combiné de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui dépasse les limites prévues par le Règlement 81-102 de 50 % de sa valeur liquidative pour les ventes à découvert et les emprunts de fonds des fonds communs de placement alternatifs et des fonds communs de placement conventionnels.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers doivent être compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Un Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres, les mises en pension et prises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés dans les états du résultat global tirés des placements en titres de créance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des FNB et des fiducies de revenu sont inclus dans les « Dividendes » dans l'état du résultat global. Les distributions notionnelles reçues des FNB sont considérées comme des transactions hors trésorerie et augmentent les coûts moyens de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus aux postes de « Revenus » dans les états du résultat global.

Le revenu net de la société en commandite comprend le revenu attribué à des fins fiscales et est présenté dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de la distribution et sont incluses dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global, s'il y a lieu.

Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans les états des flux de trésorerie, le cas échéant.

Au règlement des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » dans les états du résultat global pour les Fonds concernés. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture, le cas échéant, est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ces mêmes états.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis
AUD	Dollar australien
BRL	Réal brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan chinois
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonais

Abréviation	Devise
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaisien
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PHP	Peso philippin
PLN	Zloty polonais
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
VND	Dong vietnamien
ZAR	Rand sud-africain

Ventes à découvert

Les gains ou les pertes non réalisés découlant des positions vendeur sont reflétés dans l'état du résultat global au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » et la juste valeur des positions vendeur est reflétée dans l'état de la situation financière au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) - positions vendeur ». Lorsque la position vendeur est liquidée, les gains ou les pertes sont réalisés et inclus dans le poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » dans l'état du résultat global.

Rien ne garantit qu'un fonds sera en mesure de liquider une position vendeur à un moment ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds remplace un titre emprunté, il maintiendra une marge adéquate auprès du courtier, constituée de liquidités et de titres liquides. Au 31 marge 2025, la marge maintenue auprès du courtier est indiquée dans l'état de la situation financière au poste « Dépôts sur marge », le cas échéant.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque Fonds est admissible ou entend devenir admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement, excepté les Fonds identifiés ci-dessous.

Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

- Mandat NEI revenu fixe;
- Mandat NEI actions canadiennes;
- Mandat NEI actions mondiales; et
- Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion (collectivement, « les Mandats »)

La date de fin d'année d'imposition de tous les Fonds est le 15 décembre sauf pour le Fonds du marché monétaire NEI et les Mandats, dont la date est le 31 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans certains cas particuliers, les Mandats peuvent devoir payer l'impôt minimum de remplacement et peuvent être assujettis à un impôt spécial prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. Le gestionnaire prévoit que les Mandats ne seront pas assujettis à l'impôt prévu à la partie XII.2, mais rien ne garantit que cela ne se produira pas.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies au cours de l'exercice peuvent être reportées ultérieurement sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus et des gains en capital futurs.

Les distributions sont classées comme remboursement de capital, revenu net de placement ou gain en capital. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné, s'il le juge approprié.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus étrangers de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les Fonds qui ont une exposition aux titres indiens doivent comptabiliser une provision fiscale pour les gains non réalisés qui excèdent les pertes non réalisées.

Chaque Fonds fera, en vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, un choix faisant en sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, seront réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur les impôts.

Placement dans d'autres entités d'investissement

Les fonds répondent à la définition d'« entités d'investissement » de la norme IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilisent leurs investissements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les informations spécifiques sur la participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées ont été présentées, le cas échéant, dans les « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds concerné.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels, des fonds négociés en Bourse, des fiducies de revenu, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des crédits mobiliers sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces placements dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Nouvelles normes, amendements et interprétations pas encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations ne sont pas encore entrées en vigueur au 31 mars 2025 et n'ont pas été appliquées dans la préparation de ces états financiers.

Classification et évaluation des instruments financiers (Amendements au IFRS 9, *Instruments Financiers* and IFRS 7, *Instruments Financiers : Dilvulgations*)

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la « date de règlement » et introduit un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés à l'aide d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Ces amendements s'appliquent aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée.

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. Elle introduit plusieurs nouvelles exigences qui devraient avoir un impact sur la présentation et la divulgation des états financiers. Il s'agit notamment de :

- L'obligation de classer tous les produits et toutes les charges dans des catégories spécifiques et de fournir des totaux et des sous-totaux spécifiques dans l'état des résultats.
- Amélioration des orientations sur l'agrégation, la localisation et les libellés des éléments dans les états financiers et les notes annexes.
- Informations à fournir sur les mesures de performance définies par la direction.

La norme IFRS 18 est applicable aux exercices annuels à compter du 1er janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée.

Les Fonds évaluent actuellement l'effet de la norme et des amendements. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers des Fonds.

3. JUGEMENTS SIGNIFICATIFS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, et les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer et avoir une incidence sur les justes valeurs présentées compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Information sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

4. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts rachetables (les parts) de chaque série. Chaque part de série confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette série. Des fractions de part peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même série et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une série de parts, chaque série de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux séries de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable à la série de parts après acquittement du passif en cours. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la déclaration de fiducie du Fonds concerné.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, ces liquidités étant augmentées par des emprunts à court terme ou la cession de placements si nécessaire.

Parts autorisées

Les parts autorisées du Fonds sont composées des séries de parts suivantes :

Un nombre illimité de parts de série A, qui s'adressent principalement aux investisseurs particuliers achetant des parts selon l'option de frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série C, qui s'adressent aux investisseurs qui ont accordé à leur courtier un pouvoir discrétionnaire à l'égard de leurs placements, lui permettant d'investir au moyen de portefeuilles modèles exclusifs.

Un nombre illimité de parts de série F, qui s'adressent aux investisseurs participant à des programmes n'exigeant pas le paiement de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série I, qui s'adressent aux investisseurs institutionnels et aux autres investisseurs fortunés qui répondent aux critères que le gestionnaire peut établir de temps à autre et qui négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série I ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série O, qui s'adressent aux investisseurs, qui peuvent inclure des programmes de comptes intégrés parrainés par des courtiers ou des portefeuilles qui font des répartitions initiales importantes dans les fonds et sont approuvés par le gestionnaire de temps à autre, qui font des placements importants dans un Fonds et qui répondre aux critères d'admissibilité que le gestionnaire peut établir de temps à autres. Ces investisseurs doivent conclure une entente avec le gestionnaire qui détermine les frais de gestion négociés et paient ces frais directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série O ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série P, qui s'adressent aux investisseurs ou aux comptes gérés de façon discrétionnaires par un conseiller qui détiennent individuellement ou globalement (dans le cas des comptes gérés de façon discrétionnaire seulement), un investissement d'au moins 100 000 $ dans les Fonds NEI, et dont le courtier a conclu une convention de courtage avec le courtier. Les parts de la série P ne peuvent être achetées que selon l'option avec frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série PF, qui s'adressent aux investisseurs ou aux comptes gérés de façon discrétionnaires par un conseiller qui détiennent individuellement ou globalement (dans le cas des comptes gérés de façon discrétionnaire seulement), un investissement d'au moins 100 000 $ dans un seul Fonds et qui participe à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription, ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers et dont le courtier a conclu une convention de courtage avec le courtier.

Un nombre illimité de parts de série W, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 $ dans un portefeuille privé NEI et dont le courtier a conclu une convention de courtage avec le courtier qui prévoit la distribution de parts de série W. Les parts de série W ne peuvent être achetées que selon l'option avec des frais de souscription initiaux. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Un nombre illimité de parts de série WF, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 $ dans un portefeuille privé NEI qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers et dont le courtier a conclu une convention de courtage avec le courtier qui prévoit la distribution de parts de série WF. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Le 10 août 2020, Placements NEI S.E.C. a mis fin à l'acquisition de parts par versement de frais différés au rachat (« FDR »), frais de souscription réduits, frais de souscription réduits 2 et frais de souscription réduits 3 (collectivement, les « FSR ») pour les Fonds qui offraient ces choix. Ceux qui détiennent des parts FDR et/ou FSR ont pu continuer à investir selon ces modalités jusqu'à octobre 2020. À partir du 5 octobre 2020, plus aucune souscription de parts ne pouvait se faire selon les modalités FDR ou FSR. Le 14 mars 2025, toutes les parts du Fonds NEI détenues dans des options de frais de soucription FDR et FSR ont été converties en options de frais d'e souscription payable à l'acquisition correspondantes pour la même série des Fonds applicables. Les parts échues et non échues détenues dans des options de frais de soucriptions payable à l'acquisition avec FDR et des options de frais d'acquisition sans FSR ont été converties automatiquement en options de frais de souscriptions payable à l'acquisition correspondantes. À la suite de ces conversions, toutes les unités détenues dans des options de frais de soucription payable à l'acquisition qui répondent aux critères d'admissibilité du programme de tarification préférentielle seront automatiquement transférées à la série de tarification préférentielle correspondante.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque série de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque série d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette série et du passif spécifique de cette série. Les charges liées directement à une série lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque série en proportion de leur valeur liquidative respective.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

Rachats

Les porteurs de parts peuvent en tout temps obtenir le rachat de la totalité ou d'une partie de leurs parts à la date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de clôture. Le paiement des parts rachetées sera effectué par le Fonds concerné.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

En tant que fiduciaire, gestionnaire, conseiller en valeurs et agent chargé de la tenue des registres, Placements NEI S.E.C. reçoit, pour chaque Fonds, des frais de gestion, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque série de parts chaque jour d'évaluation. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds selon le taux annuel présenté aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds. Placements NEI S.E.C. est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-conseillers en valeurs dont les services sont retenus par les Fonds.

Les frais de gestion varient selon les Fonds et les séries. Les parts de série I et de série O des Fonds ne sont pas soumises à des frais de gestion, car les porteurs de parts de ces séries négocient et paient ces frais directement au gestionnaire.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (« les fonds sous-jacents ») incluant d'autres Fonds NEI afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces fonds sous-jacents doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion qui, de l'avis d'une personne raisonnable, dédoubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service.

Frais de performance

Sous réserve de l'atteinte de la valeur optimale (comme il est décrit ci-après), le gestionnaire perçoit des frais de performance payables au sous-conseiller en valeurs à l'égard du Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI. Les frais de performances sont calculés, gagnés et comptabilisés quotidiennement, sur la base du rendement total cumulatif du Fonds depuis la dernière période au cours de laquelle les frais de performences ont été versés, et deviennent un passif du Fonds chaque jour d'évaluation et sont versés par le Fonds à la fin de chaque trimestre civil.

Le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI paie au gestionnaire des honoraires liés au rendement quotidien équivalant à 20 % de la différence positive entre le prix par part chaque jour d'évaluation et la valeur optimale diminuée du taux de rendement minimal par part le jour d'évaluation, multipliée par le nombre de parts en circulation au jour d'évaluation applicable pour la détermination des honoraires liés au rendement. Le calcul permet d'assurer que les frais de performance correspondent au rendement total cumulatif du Fonds depuis la dernière période où les frais de performance ont été calculés. Le taux de rendement minimal par part de chaque série applicable un jour d'évaluation est le produit a) de 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours de l'année civile); b) du prix par part de chaque série applicable le jour d'évaluation; et c) du nombre de jours écoulés depuis la valeur optimale établie la plus récente ou depuis le début de l'année civile en cours, selon le plus récent de ces deux événements. Une fois que la valeur optimale est atteinte, le sous-conseiller en valeurs perçoit des honoraires liés au rendement qui ne seront pas réduits en cas de rendement négatif du Fonds ultérieurement.

Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré, de cesser de percevoir les honoraires liés au rendement, de les diminuer ou d'y renoncer en tout temps. Les frais de performances sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS/TVH.

AutresEdépenses

Le gestionnaire paie tous les frais de fonctionnement (les « charges d'exploitation ») des Fonds, à l'exception des :

- Les « dépenses du fonds », qui sont collectivement:
  - coûts et dépenses liés aux taxes (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH);
  - coûts d'emprunt encourus par les Fonds de temps à autre;
  - coûts associés au comité d'examen indépendant (« CEI »). Les frais relatifs au CEI comprennent les cotisations annuelles, les frais de réunion et d'autres dépenses connexes tels que les frais de déplacement liés au fonctionnement du CEI;
  - les coûts de conformité avec toute modification réglementaire imposée après le 27 juillet 2018;

et

- coûts liés aux transactions de portefeuille, y compris les commissions de courtage et les frais de recherche et d'exécution.

Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les frais d'agence de transfert et de tenue des registres, les frais de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires relatifs aux régimes fiscaux enregistrés, les frais d'impression et de diffusion des prospectus, des informations sur les fonds et des documents d'information continue, les frais juridiques, les frais bancaires, les frais de communications avec les investisseurs et les droits de dépôt réglementaire.

En contrepartie de l'obligation de payer des charges d'exploitation, chaque Fonds verse au gestionnaire des frais d'administration fixes (« frais d'administration ») qui sont soumis aux taxes applicables, y compris la TVH. Les frais d'administration varient selon les Fonds et les séries. Les frais d'administration correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative de la série, calculé et comptabilisé quotidiennement. Aucuns frais d'administration ne sont facturés aux parts de série I des Fonds en raison des structures des frais associées à ces séries.

Le taux annuel des frais de gestion et le taux des frais d'administration présentés aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds pourraient être inférieurs aux taux présentés dans le prospectus, puisque le gestionnaire peut assumer une partie de ces frais.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et les autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le registraire des Fonds. Le commandité du gestionnaire Placements NEI S.E.C., Placements NordOuest & Éthiques inc., est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Inc. (« Aviso »). Aviso est le commanditaire unique du gestionnaire. Aviso est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Limited Partnership, qui est à son tour détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite, CU CUMIS Wealth Holdings LP, appartenant à cinq centrales de crédit coopératives provinciales et à The CUMIS Group Limited. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire des Fonds aux termes de la convention de gestion. Le gestionnaire pourvoit à l'administration quotidienne des Fonds. Placements NEI S.E.C. leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin. Les Fonds versent des frais de gestion et d'administration à Placements NEI S.E.C. Les honoraires de Placements NEI S.E.C. à titre de fiduciaire et de conseiller en valeurs sont entièrement à sa charge.

Fiducie Desjardins est le dépositaire des Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les Fonds peuvent s'engager dans des opérations de prêt de titres et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres et mises en pension et/ou prises en pension (« agent ») des Fonds. Les revenus tirés de ces prêts de titres sont répartis entre les Fonds et l'agent.

Fonds sous-jacents

Conformément à leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent leurs actifs dans des parts de série I dans d'autres Fonds NEI. Le cas échéant, les fonds sous-jacents désignés comme « apparentés » dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Se reporter à la note 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour plus d'informations sur la hiérarchie des justes valeurs et l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. Toutes les transactions relatives à ces placements sont exécutées en fonction de la juste valeur des placements comme il est décrit à la section sur les informations significatives sur les méthodes comptables. Ces Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché.
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations (le « comité ») s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Le comité examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Contrôle et Évaluation des fonds de placement. De plus, le comité établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas la juste valeur est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

Titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les titres indiciels et les FNB sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible. Les FNB sont classés au niveau 2 lorsque le titre est peu négocié et que son évaluation repose principalement sur des données observables sur le marché.

Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées de niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées de niveau 2.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont habituellement classés au niveau 2.

Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, composés de contrats de change à terme, de contrats à terme, de swaps de taux d'intérêt et de swaps sur défaillance de crédit, pour lesquels les écarts de crédit des contreparties sont observables et fiables ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme significatives pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est activement négociée et qu'un prix fiable est observable. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à la section des notes afférentes aux états financiers.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Les activités des Fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comportent un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-conseillers en valeurs.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par le comité d'investissement du gestionnaire (le « Comité de placement»). Il s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par le Comité de placement.

Le gestionnaire organise des réunions annuelles avec les sous-conseillers afin de se tenir au courant de tout changement dans leurs pratiques de placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des titres, les changements politiques et les événements catastrophiques, tels que les pandémies ou les catastrophes. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Le risque de change est présenté lorsque l'exposition des Fonds aux devises est supérieure à 5 % de l'actif net.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la duration effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent affecter les frais d'emprunt des positions vendeurs détenues par le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI .

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée entre autres selon le pays d'incorporation ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs placements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie d'investissement d'un Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie de l'instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit du Fonds est géré par une analyse de crédit indépendante du gestionnaire/sous-conseiller, en plus de l'analyse d'une agence de notation désignée.

Transaction sur instruments financiers

Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire est généralement effectuée par des organismes de notation désignés. Lorsque les agences de notation ne s'accordent pas sur la notation des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire, ceux-ci sont classés conformément à ces règles :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée;
- Si les trois agences de notation ont des notes différentes, c'est la note médiane qui est retenue.

La note de crédit est ensuite convertie au format commun des agences de notation. En général, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus la probabilité qu'il manque à ses obligations est faible.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent et d'autres facteurs externes, tels des taux d'intérêt et des cours de change. La majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme.

Étant donné que le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI peut emprunter des liquidités à des fins d'investissement, vendre des titres à découvert et déposer une marge à titre de garantie pour des transactions sur des dérivés spécifiques, certains des actifs du Fonds peuvent être détenus sur des comptes sur marge auprès d'un courtier de premier ordre. Il peut s'avérer plus difficile de séparer les actifs des clients dans un compte sur marge que dans un compte de dépôt traditionnel, ce qui pourrait potentiellement exposer le Fonds à un risque imprévu si le courtier de premier ordre rencontrait des difficultés financières. Dans ce cas, les actifs du Fonds pourraient être inaccessibles et le Fonds pourrait subir des pertes si le courtier de premier ordre ne peut pas satisfaire les demandes de ses créanciers ou si le Fonds ne peut pas négocier les positions dans des conditions de marché défavorables.

Les transactions du Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI sont effectuées par l'intermédiaire d'un courtier agréé et sont réglées à la livraison par le courtier de premier ordre du Fonds, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des placements vendus n'a lieu que lorsque le Fonds a reçu le paiement. Le paiement des achats est effectué une fois que les placements ont été reçus par le Fonds. Si l'une des parties ne respecte pas ses obligations, la transaction échoue.

La cote de crédit de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. au 31 mars 2025 était A-1+.

Prêt de titres, mises en pension et prises en pension

Les opérations de prêt de titres, de mises en pension et prises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et les autorités provinciales de régulation des marchés financiers. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre des politiques de l'OCRI et des organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Toutefois, un Fonds effectuant des opérations de prise en pension peut subir une perte si la valeur des titres qu'il a achetés est inférieure à la valeur des liquidités qu'il a versées à la contrepartie. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. De plus, les Fonds peuvent emprunter un montant pouvant atteindre 5 % de leur actif net afin de financer les rachats.

Chaque Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité dans le cas où un fonds sous-jacent(s) suspendrait les rachats, ce qui empêcherait le Fonds de racheter ses placements.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Risque lié à la vente à découvert

Étant donné que, dans le cadre d'une « vente à découvert », le Fonds emprunte des titres auprès d'un prêteur et les vend sur le marché libre, le Fonds réalisera généralement un profit si les titres perdent de la valeur et subira une perte si les titres prennent de la valeur. Le processus d'une « vente à découvert » exige que le Fonds fournisse une garantie au prêteur et paie des frais pour l'emprunt, qui peuvent varier pendant la période d'emprunt. Contrairement à un achat de titres, où la perte maximale ne peut dépasser le montant investi, il n'y a aucune limite au risque du Fonds dans le cas d'une vente à découvert. Les titres prêtés dans le cadre de la vente à découvert peuvent être rappelés par le prêteur et des restrictions quant à la disponibilité des titres peuvent réduire la marge de manœuvre du Fonds dans le cadre de la vente à découvert. En outre, le Fonds pourrait avoir de la difficulté à racheter et à retourner les titres empruntés s'il n'existe pas de marché liquide. Le Fonds peut également être exposé indirectement au risque lié à la vente à découvert s'il investit dans un fonds sous-jacent qui effectue des ventes à découvert.

Un fonds commun de placement alternatif est soumis à des restrictions de vente à découvert différentes de celles applicables aux fonds communs de placement conventionnels dans la législation sur les valeurs mobilières. En tant que fonds commun de placement alternatif, le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI a bénéficié d'une dispense d'application. Sous réserve des conditions et de l'applicabilité de la dispense, le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI est autorisé à effectuer des opérations de vente à découvert jusqu'à un maximum de 100 % de sa valeur liquidative, y compris la vente à découvert d'unités de participation indicielles (« UPI ») d'un ou de plusieurs émetteurs d'UPI pour un montant total allant jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur aux limites de vente à découvert prévues pour les fonds communs de placement conventionnels et les fonds communs de placement alternatifs dans le Règlement 81-102.

Risque de l'effet de levier

Les fonds communs de placement alternatifs ne sont pas assujettis à certaines restrictions de placement énoncées dans le Règlement 81-102 qui restreignent la capacité des fonds communs de placement conventionnels (autres que les fonds communs de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier de leurs actifs par le biais d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés. Des décisions de placement peuvent être prises pour les actifs d'un fonds commun de placement alternatif dont la valeur dépasse la valeur liquidative du fonds. Par conséquent, si ces décisions de placement sont incorrectes, les pertes qui en découleront seront plus importantes que si les placements étaient effectués uniquement dans un portefeuille à position longue sans effet de levier, comme c'est le cas dans la plupart des fonds communs de placement d'actions conventionnels. En outre, on peut s'attendre à ce que les stratégies de placement à effet de levier augmentent les coûts de rotation, de transaction et d'impact sur le marché, les intérêts et les autres frais et charges d'un fonds.

En vertu des restrictions en matière de placement applicables aux fonds communs de placement alternatifs énoncées dans le Règlement 81-102, l'exposition brute globale d'un fonds commun de placement alternatif, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du fonds commun de placement alternatif : i) l'encours total de ses emprunts aux termes de conventions d'emprunt, ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et iii) le montant notionnel global des positions du fonds commun de placement alternatif à l'égard de dérivés visés, sauf ceux qui sont utilisés à des fins de couverture. Si l'exposition brute globale du fonds commun de placement alternatif dépasse trois fois sa valeur liquidative, le fonds commun de placement alternatif doit, dès qu'il le pourra, de façon raisonnable sur le plan commercial, prendre toutes les mesures nécessaires afin de réduire l'exposition brute globale à un maximum de trois fois sa valeur liquidative. En tant que « fonds commun de placement alternatif », le Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI n'est pas assujetti à certaines restrictions en matière de placement énoncées dans le Règlement 81-102 qui limitent la capacité des fonds communs de placement conventionnels (autres que les fonds communs de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier de leurs actifs par le biais d'emprunts, de ventes à découvert et/ou du recours à des dérivés.

Information supplémentaire

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

8. DONNÉES COMPARATIVES

Les états financiers comparatifs ont été reclassés à partir des états présentés précédemment afin de se conformer à la présentation des états financiers de l'année en cours.

9. AUTRES INFORMATIONS

Les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer sans frais le prospectus simplifié, les aperçus des fonds ainsi que les états financiers en s'adressant à :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

151, rue Yonge

bureau 1200

Toronto (Ontario)

M5C 2W7

www.placementsnei.com

Tél. : 1-888-809-3333

Ces documents peuvent également être obtenus sur Internet à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.
1-888-809-3333
www.placementsnei.com